

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS: SAINT-MAURICE
Téléphones (025) 3 65 61 - 62
Compte de chèques postaux II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm
Réclames	35 »
Mortuaires	30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)	
Tirage contrôlé par la FRP	

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—
Etranger : Demander le tarif			

Épargne d'hier, épargne d'aujourd'hui

En notre monde en pleine évolution, il n'est jusqu'à l'épargne qui ne change de forme. Si notre peuple, mu par le souci de sa sécurité, garde un goût incontestable pour l'épargne, la structure de celle-ci n'est plus tout à fait, aujourd'hui, ce qu'elle était hier.

De l'individuel au collectif

Cette évolution se manifeste notamment par une certaine perte de vitesse de l'épargne individuelle, au profit de l'épargne collective.

L'épargne individuelle, c'est le penchant traditionnel de l'homme à mettre de côté une poire pour la soif, en prélevant sur son superflu de quoi s'assurer un minimum de sécurité. Phénomène sans doute vieux comme la monnaie, il n'a longtemps eu d'autre forme que celle du coffret enfoui dans un coin de jardin, ou celle du classique bas de laine. Sa forme moderne est celle du livret d'épargne, conférant une grande sécurité à des dépôts porteurs d'intérêts.

L'épargne collective, ce sont les primes d'assurance, les cotisations aux caisses de pensions ou celles à l'AVS. Il est inutile d'insister ici sur les avantages qu'elle présente pour les intéressés. Nous verrons plus loin qu'elle a aussi ses inconvénients. Rap-

pelons tout d'abord la grande faveur dont l'épargne continue à jouir, en dépit des innombrables tentations de dépenses qui guettent l'homme moderne. Le fait que quelque 4,5 milliards de francs sont économisés chaque année en fait foi.

Le rôle de l'épargne

Le modeste déposant ne voit souvent que son intérêt propre. On ne saurait l'en blâmer. Pour lui, l'épargne, c'est avant tout le moyen de constituer une petite réserve pour faire face à des situations imprévues. Que cette réserve s'accroisse d'un modeste intérêt, il en est bien content. Mais se demande-t-il jamais comment la caisse d'épargne de son choix peut lui verser cet intérêt ?

La réponse est simple : la banque ne laisse pas dormir dans son caveau les dépôts d'épargne qui lui sont confiés. Elle les fait travailler en les prêtant à des industries ou à des commerces désireux de développer leur mouvement d'affaires ou de procéder à des investissements, mais ne disposant pas en propre des moyens financiers nécessaires.

A ce titre-là, l'épargne n'est pas seulement un embryon de sécurité pour gens modestes, c'est aussi le sang généreux qui vivi-

fie l'économie d'un pays. Quelle en est l'importance ? Le chiffre récemment indiqué par M. Richner, président du Conseil d'administration de l'Union de Banques suisses, de 23,6 milliards de francs, montre l'importance des sommes épargnées.

Mais demain ?

Les milieux bancaires se demandent aujourd'hui dans quelle mesure l'épargne pourra continuer à assumer ses fonctions traditionnelles, en mettant une somme suffisante de liquidités à disposition de l'économie.

En effet, l'épargne collective est confiée à des institutions dont la politique d'investissements a, pour but essentiel, d'assurer la sécurité de ses placements. C'est pourquoi les institutions spécialisées dans ce genre d'épargne donnent leur préférence à ces placements de père de famille que sont les fonds d'Etat, les emprunts de corporations de droit public, les lettres de gage, les hypothèques et les immeubles.

Or, les milieux bancaires craignent justement que la faveur grandissante de l'épargne collective ne finisse par priver les banques des fonds à l'aide desquels elles devraient pouvoir satisfaire les demandes de crédit du commerce, de l'industrie et des arts

et métiers, dans la mesure où ils ne peuvent recourir à l'autofinancement. Ce phénomène commence déjà à faire sentir ses effets. Si ces tendances devaient durer, et peut-être même s'amplifier, maintes entreprises, dignes de recevoir du crédit, se trouveraient placées devant la nécessité de résoudre de graves problèmes de financement. Ce serait bien fâcheux, car cela nuirait certainement à l'expansion de maisons parfaitement dignes d'être financées au moyen du crédit bancaire. Comme on le voit, l'évolution de l'épargne moderne a d'importantes répercussions sur la politique de financement industriel et commercial de nos grands établissements de crédit. M. d'A.

Par le vaste monde...

par Me Marcel-W. Suès

Le différend israélo-égyptien reste la préoccupation majeure des chancelleries. On n'y voit aucune solution durable tant que le colonel Nasser ne voudra pas admettre l'existence de son voisin comme un fait définitif. Mais aller convaincre un Arabe qui vit, de par sa religion, non pas « dans le temps » mais « face à l'éternité » ! Néanmoins tout s'organise comme si la pression exercée par les Etats-Unis était suffisante pour empêcher, retarder, l'épreuve de force qui se prépare dans le golfe d'Akaba. Passeront-ils ? passeront pas ? On se le demande ! Pour l'heure, les points fortifiés construits par le dictateur du Caire étant détruits, les navires israéliens circulent. Mais on apporte le matériel et les fournitures qui doivent permettre de réédifier le « verrou ». C'est alors que sonnera l'heure du destin. Pour le moment, toutes les personnalités du monde arabe qui se rendent aux fêtes fastueuses de l'indépendance tunisienne et qui s'arrêtent sur les bords du Nil, se déclarent solidaires du colonel Nasser. Dans quelle mesure les mots correspondent-ils à la détermination ?

De son côté, le vice-président Nixon poursuit son voyage en zig-zag autour du bassin méditerranéen. La visite qu'il a faite au gouvernement italien doit être retenue. Dans l'ample documentation qu'il est en train de réunir sur une région jusqu'ici mal connue et peu appréciée des Etats-Unis, il est important que figurent les incidences italiennes et espagnoles sur le continent africain. Tout se passe comme si Nixon devait, un jour, succéder au Président Eisenhower, soit pendant cette législature, soit comme prochain candidat républicain...

Mais l'attention est à nouveau concentrée sur la Sous-Commission des Nations Unies qui traite du désarmement, à Londres. Le délégué russe M. Zorine est cet énigmatique personnage qui réussit la révolution tchécoslovaque mais rata la soumission de

l'Allemagne Occidentale, alors qu'il était ambassadeur à Bonn. Où les dirigeants de Prague se laissèrent surprendre, le Chancelier Adenauer a vu juste. Ce même roué s'essaye maintenant dans la grande politique. Il a apporté un plan soviétique, qui n'est qu'une édition, revue et corrigée, de celui qui fut déjà repoussé par ses collègues. Même si l'affaire ne va pas loin, ce document permet de la relancer. C'est pourquoi les délégations, qui n'entendent pas rompre mais ne plus céder, ont feint de l'accueillir favorablement. On attendra la confirmation de cette attitude quand on sera entré dans le vif du débat.

Et c'est ainsi que l'actualité nous donne le loisir de déblayer le terrain. En Espagne, le général Franco, faisant brusquement preuve d'une inhabituelle fermeté à l'égard de son entourage, a rejeté l'idée de passer la main, de son vivant, aux monarchistes. Il a au contraire renforcé l'influence de la Phalange, a écarté de lui tous ceux qui ne lui étaient pas aveuglément attachés et a désigné des hommes à sa dévotion. On peut penser que le mouvement de libéralisme qui a déferlé sur les universités, l'a inquiété, car cette jeunesse bourgeoise mènera, dans moins de 20 ans, les affaires du pays. Sacrifierait-elle les conquêtes de la révolution militaire de 1936 ? Pour l'embrigader, la diriger, la mieux tenir, le Caudillo a fait appel à la « vieille garde », aux aînés qui, du Maroc, avaient marché avec lui sur Madrid puis Barcelone. Les consignes qui s'étaient relâchées vont être revigorées et leur observation strictement exigée. Jusqu'à quel point cette reprise en mains réussira-t-elle ? Nous le saurons dans les mois à venir. A la jeunesse estudiantine pourrait bien s'allier la jeunesse monarchiste qui croyait son heure venue et qui est repoussée dans l'ombre « sine die ».

Pendant ce temps, le Comité spécial de l'ONU pour la Hongrie, corps itinérant qui a com-

mencé son enquête à New-York, l'a poursuivie à Genève pour passer à Rome et entendre toutes les personnes susceptibles de fournir des renseignements de bonne foi au sujet, non pas du drame magyar, mais de la légalité de la situation, parvient à des conclusions terribles pour le gouvernement Kadar. La définition de l'agression, telle que l'ONU l'a acceptée, en 1953, avec le plein accord de l'URSS et de ses satellites, s'applique comme un gant aux agissements des forces soviétiques en Hongrie, comme à l'attitude du Cabinet Kadar. On peut donc prévoir que les conclusions du Comité seront catastrophiques pour ce dernier. Sa liberté d'action sera mise en doute, sa soumission à une puissance étrangère sera établie et la manière dont il s'est emparé du pouvoir pourrait donner naissance à une thèse de non-légitimité. Si l'Assemblée plénière de l'ONU se rangeait à l'avis de sa Commission spécialisée, la délégation actuelle de Hongrie à l'ONU pourrait ne plus être reconnue et invitée à se retirer comme émanation d'un pouvoir usurpé, celui du Cabinet Kadar. Certes cela ne sauverait pas le peuple hongrois, mais l'effet moral et psychologique d'un tel vote aurait des répercussions énormes et encore imprévisibles.

Enfin la Jordanie et la Grande-Bretagne sont arrivées à mettre fin à leurs rapports par des moyens légaux et sans violence. Londres a compris qu'il ne fallait pas s'entêter devant la vague nationaliste qui déferlait sur un Etat qui lui doit son indépendance. Mais l'ingratitude n'est-elle pas une des règles de la politique ? Les Anglais ont même eu un geste qui est une indication. S'ils ne versent plus la subvention de 9 millions de livres qui permettait d'entretenir la Légion Arabe et l'infrastructure militaire du pays (somme qui sera dorénavant accordée conjointement par l'Egypte, l'Arabie Séoudite et la Syrie) ils ne refusent pas la

Suite en deuxième page.

Au procès Montesi

Très mauvaise journée pour Montagna

L'audience de mercredi matin devait être consacrée à l'audition de huit témoins cités à la demande de Montagna.

Trois d'entre eux ont fait savoir qu'ils étaient malades et ne pourraient pas venir. Le quatrième ne s'est pas présenté, sans fournir aucune explication à son absence.

Le « Marquis » qui, plus élégant que jamais, était arrivé au Palais de Justice avec un large sourire, a rapidement fait grise mine en constatant que ses « fidèles » lui faisaient faux-bond. Le déroulement de l'audience, qui ne devait pas durer plus d'une heure, devait lui paraître très vite plus désagréable encore.

Le premier témoin est un officier supérieur des carabinieri, aujourd'hui en retraite, le général Armando Calabro. On attendait de lui qu'il fasse le panegyrique de Montagna. Il se borne simplement à déclarer qu'il a effectivement connu le « Marquis » à Milan en 1952, que c'était « un homme très estimé, très apprécié... qu'il avait beaucoup de relations... ».

Trois batteurs de la société de chasse de Capocotta défilent ensuite à la barre. L'un d'eux, Alessandro Finocciari, se borne à venir apporter au « Marquis » un alibi pour la journée du 9 avril, jour de la disparition de Wilma Montesi. Il l'a rencontré ce jour-là dans Rome en fin de matinée. Ils sont allés déjeuner à Fiano Romano et ont passé tout l'après-midi ensemble.

avec sa maîtresse Anna Maria Caglio. Giuliani affirme qu'il a entendu le « Marquis » dire à son amie : « J'en ai assez de toi... Je veux te quitter... ».

En larmes, Anna-Maria Caglio l'aurait supplié de n'en rien faire. Le « Cygne noir », lors de l'une de ses dernières dépositions, a donné de ces faits une tout autre version.

Le témoin a beaucoup de mal à s'exprimer. Il parle avec réticence et se trompe à plusieurs reprises sur les détails portant sur des heures, sans s'en rendre compte. Le substitut Palminteri le lui fait remarquer. Alors, il perd son sang-froid. Il est furieux. Il frappe de grands coups de poing sur le pupitre du greffier. Il jure par tous les saints du paradis qu'il a dit la vérité, mais ne parvient pas cependant à sortir de ses contradictions.

Sur le banc des accusés, Ugo Montagna est très pâle. Il ne sera pas plus heureux avec le témoin suivant, Mario Schiavetti, un autre employé du chenil de Capocotta.

Celui-ci, qui témoigne également sur l'épisode du 14 novembre, se trompe sur les heures de la même façon que son collègue Giuliani. Le témoin est immédiatement invité à se retirer. La consécution est générale parmi les défenseurs du « Marquis » Montagna.

Avant de renvoyer la suite de l'audience au lendemain matin, jeudi, le président Fibéri fait savoir qu'il a reçu une lettre de M. Agnesini, ancien questeur de Milan, mis en cause récemment par Anna-Maria Caglio, lettre par laquelle celui-ci se pose en faux contre les affirmations du « Cygne noir ».

subvention annuelle de 2 millions de livres dont dépend le développement économique de ce territoire, pauvre en ressources et en matières premières, hormis le pétrole. Cela démontre que, malgré la rupture des alliances politiques, les Britanniques ont conservé leurs marchés commerciaux et leurs attaches individuelles. De plus ils ont sauvé le trône du jeune roi qui ne se trouve pas devant un trésor vide. Certes ce dernier cède aux nationalistes qui rêvent d'une Fédération du Moyen-Orient entre les quatre Etats sus-mentionnés, mais il garde des appuis solides parmi ceux qui s'en vont et ne l'abandonneront pas tout à fait. On doit néanmoins constater qu'après cette rupture à l'amiable, John Bull qui, il y a 15 ans encore, dominait en maître absolu cette région du globe, n'y a plus qu'un allié sûr : l'Irak. Encore n'est-ce que tant que Noury Saïd sera au pouvoir...

Me Marcel-W. Suès.

JAPON

Un soldat américain noir condamné à mort

Le Tribunal japonais de Sendai a condamné à mort un soldat américain noir, Orvis L. C. Boone qui, avec son amie Shigeko Sasaki, avait volé et tué une femme japonaise puis avait mis le feu à sa maison pour dissimuler son crime. Shigeko Sasaki a également été condamnée à mort. L'accusation avait demandé une peine d'emprisonnement à vie. Boone, lorsqu'il a commis son meurtre s'était évadé d'une prison militaire américaine où il purgeait une peine pour avoir battu à mort un de ses camarades.

FRANCE

M. Servan-Schreiber inculpé

Le commandant Charles Giraud, juge d'instruction militaire au tribunal permanent des forces armées de Paris, a inculpé M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, co-directeur de l'hebdomadaire l'« Express ». M. Servan-Schreiber est poursuivi en vertu de l'article 76 du code pénal, pour entreprise de nature à attenter au moral de l'armée. Il a été laissé en liberté provisoire. L'inculpation résulte d'articles en cours de parution dans l'« Express », sous le titre « Lieutenant en Algérie ».

ITALIE

Le commandant de la Garde suisse gravement malade

Le colonel Pfyffer d'Altishofen, commandant de la garde suisse pontificale, qui avait été victime d'une crise cardiaque à l'issue de la cérémonie du couronnement du Pape, le 12 mars, a été atteint d'un infarctus. Il a été transporté dans une clinique. Son état inspire une certaine inquiétude. Le colonel est âgé de 68 ans.

Ils ne voulaient plus du maire...

De violentes échauffourées se sont produites à San Mauro Marchesato, dans la région de Catanzaro, où des manifestants appartenant à des partis de gauche ont pénétré dans les bureaux de la Municipalité pour se faire remettre les clés par le maire du village dont ils demandaient la démission.

Cernés par les carabinieri, les manifestants tentèrent de se dégager en lapidant les représentants de l'ordre qui, finalement, se rendirent maîtres de la situation. Trois carabinieri ont été blessés et 21 personnes ont été arrêtées.

ANGLETERRE

Les crises sociales

La sentence du tribunal d'arbitrage...

Les 9.000 employés de la BOAC, l'une des deux compagnies britanniques d'Etat d'aviation civile, ont officiellement saisi la direction, mercredi, d'une demande d'augmentation de salaire de 10 pour cent.

D'autre part, la sentence du tribunal d'arbitrage des chemins de fer a été rendue mercredi matin : Elle attribue une augmentation de 5 pour cent aux cheminots qui réclamaient 10 pour cent. Les délégués des 370.000 cheminots, qui ont menacé de suivre le mouvement de grève s'ils n'obtenaient pas satisfaction, se sont réunis mercredi pour examiner cette proposition.

...rejetée par les cheminots

Le comité exécutif du syndicat des cheminots a rejeté à l'unanimité, en fin de matinée de mercredi, la proposition d'augmentation de salaires de 5 pour cent faite par le tribunal d'arbitrage.

Le secrétaire du syndicat a demandé immédiatement une entrevue au directeur des chemins de fer britanniques, le général Sir Brian Robertson.

Le « Queen Mary » bloqué

En raison de la grève des chantiers navals, le paquebot « Queen Mary », qui devait quitter Southampton mercredi à 13 h. 15 gmt, a vu son départ retardé de vingt-quatre heures.

En effet, le paquebot se trouvait encore en réparations lorsque la grève fut décrétée. Les syndicats ouvriers se sont opposés à ce que les amarres soient larguées.

Le « Queen Mary » fera escale à Cherbourg, avec 900 passagers à bord à destination des Etats-Unis.

dans les cantons

Espionnage à Berne ?

Des nouvelles de presse relatent qu'un fonctionnaire de la Confédération aurait communiqué à l'ambassade d'une grande puissance le contenu de conversations téléphoniques entre des personnalités appartenant à la diplomatie.

L'agence Reuter dit apprendre de Berne, à ce propos, de source autorisée, qu'un inspecteur de la police fédérale serait soupçonné d'avoir « intercepté » des conversations téléphoniques de la légation d'Egypte et de les avoir enregistrées pour les remettre à l'ambassade de France à Berne. Une enquête est en cours.

Cependant, il n'y a apparemment aucune preuve concluante et le fonctionnaire en question n'a pas été relevé de son poste. On apprend, d'autre part, que ce fonctionnaire travaillait à un « poste d'écoute » de la police suisse, d'où il est possible d'intercepter les conversations. L'enquête a

déjà duré plusieurs semaines, des bruits persistants ayant circulé sur cette affaire, qui ont été portés à la connaissance des autorités fédérales, bien que la source exacte de ces bruits ne puisse pas être communiquée.

D'après ces bruits, le fonctionnaire, dont le nom n'est pas connu, aurait mis ses enregistrements à la disposition de l'ambassade de France au moins depuis le début de la crise de Suez.



D'après les renseignements recueillis à bonne source, une enquête est en cours depuis un certain temps déjà sur les faits exposés par l'agence Reuter. Les organes responsables chargés de cette enquête ne peuvent cependant publier aucun communiqué, cela dans l'intérêt même de l'enquête. Des renseignements seront donnés aussi tôt que possible.

VAUD

M. Louis Roux

A l'Hôpital Cantonal de Lausanne, est décédé, mardi, à l'âge de 77 ans, M. Louis Roux, vétérinaire, qui a été dès 1905 bactériologiste-adjoint au laboratoire de chimie et de bactériologie du service sanitaire cantonal, dès 1909 bactériologue cantonal. En 1942, il fut nommé directeur du laboratoire vétérinaire de bactériologie. En 1944, et pendant une année, il a été le vice-président du Conseil d'administration et de la commission consultative de la Fondation B. Galli-Valerio. On doit au docteur Roux de nombreux travaux sur la tuberculose bovine, la maladie de bang, l'épuration des eaux. Il avait pris sa retraite en 1945.

conseil des états

Le marché des capitaux

Le Conseil des Etats a poursuivi mercredi matin la discussion sur la motion du Conseil national concernant le marché des capitaux. Au cours de la discussion, M. Barrelet, (rad., Neuchâtel), a relevé l'importance considérable du taux hypothécaire pour l'agriculture. Un quart pour cent de plus coûte à l'agriculture près de 19 millions de francs, soit approximativement l'équivalent d'un centime sur le prix du lait. Il ne peut faire aucun doute qu'une augmentation du taux hypothécaire doit être compensée par des majorations des prix des produits agricoles. Au demeurant, la motion du Conseil national n'est pas tout à fait heureuse du point de vue rédactionnel.

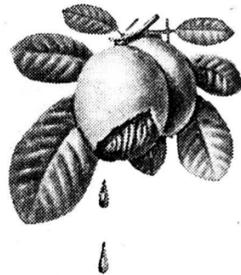
M. Moulin (cons., Valais), insiste sur l'intérêt des régions de montagne à un taux d'intérêt aussi bas que possible. M. Gautier (libéral, Genève) combat la motion, à laquelle s'oppose également M. Ackerman, (rad., Appenzell R. E.). M. Muller, (soc., Bâle-Campagne), appuie la motion. La politique de stérilisation, dit-il, pratiquée jusqu'ici, n'est pas dans l'intérêt général.

Au vote, la motion est repoussée par 28 voix contre 9.

Les débats sont ensuite interrompus, et les membres du Conseil se rendent au « Sand » pour assister à une démonstration du fusil d'assaut.

Quand on a la santé, on en abuse !

Tabac, travail, sommeil court, cafés forts, affaires qu'on arrose, bons dîners, vie de bureau et peu de sport... Votre sang charrie toutes les toxines de l'hiver ! Puissant dépuratif du sang le merveilleux sirop Golliez AU BROU DE NOIX (d'un goût exquis).



Remède naturel, très fortifiant, très riche en vitamines (15 plantes médicinales !). Contre : troubles de la circulation, mauvaise haleine, maux d'estomac et de foie, paresse intestinale, manque d'appétit. Contre : teint malsain, peau boutonneuse. Pour toute la famille, la cure complète de 5 flacons Fr. 22.50, le flacon Fr. 8.80, le flacon d'essai Fr. 5.—. En vente dans toutes les pharmacies et drogueries et par la pharmacie Golliez, Morat 41.

conseil national

Loi sur la circulation routière

Les vélos-moteurs assimilés aux motocyclettes

La discussion reprend à l'article 60 sur l'assurance minimum.

Le Conseil rejette divers amendements et décide que l'assurance doit couvrir les droits des lésés jusqu'à concurrence des montants suivants :

● En cas de mort ou de lésions corporelles : pour une victime 150.000 francs, pour chaque accident 500.000 francs.

● En cas de dommages matériels causés par un motocycle : 10.000 francs, par une voiture automobile légère : 20.000 francs, par une voiture automobile lourde ou par tracteur : 50.000 francs.

Pour les véhicules automobiles et les trains routiers transportant des personnes, la couverture minimum prévue pour chaque accident sera portée à 600.000 francs si le véhicule peut transporter 9 à 10 personnes, 1 million de francs pour 11 à 20 personnes, 1.500.000 francs pour 21 à 40 personnes et 2 millions de francs pour plus de 40 personnes.

Le Conseil fédéral peut prévoir une assurance plus élevée pour les transports de matières inflammables, explosives ou autrement dangereuses.

Pour les motocycles sans side-car, les prestations de l'assureur peuvent être limitées à 50.000 francs.

Une assez longue discussion s'engage à propos des vélos avec moteurs auxiliaires. Sur proposition de M. Seiler (cons., Zurich) il est décidé de revenir sur l'article 8 qui donne une définition du véhicule automobile. En juin de l'année dernière, le Conseil avait adopté un nouvel alinéa, à teneur duquel les cycles avec moteur auxiliaires d'une cylindrée maximum de 50 cm³ ne sont pas assimilés aux motocyclettes s'ils conservent, quant à leur construction, toutes les caractéristiques des cycles.

M. Seiler propose de biffer cette disposition. Avec d'autres orateurs, il fait observer que les vélos à moteur auxiliaire ont de plus en plus tendance à se transformer en motocyclettes légères. La sécurité exige que leurs conducteurs soient soumis aux mêmes règles que les motocyclistes. Les rapporteurs sont divisés. M. Feldmann, conseiller fédéral, estime que de toute façon, les précisions nécessaires devront figurer dans les prescriptions d'exécution, notamment l'assurance R. C. de cette catégorie de véhicules.

Finalement, la thèse de M. Seiler, soutenue en particulier par M. Guinand, président de la commission, l'emporte par 68 voix contre 54, sur celle de M. Eggenberger, rapporteur de langue allemande, partisan du

maintien de la disposition en cause.

A l'article 75 bis, le Conseil vote par 74 voix contre 10 une proposition de la minorité de la commission d'introduire l'assurance - accidents obligatoire des motocyclistes. Les prescriptions de détail seront édictées par le Conseil fédéral.

La discussion est interrompue à l'article 82.

Séance de relevée à 16 heures.

Séance de relevée

Dans une interpellation, M. Monfrini (soc., Vaud) relève qu'en dépit des mesures prises ces derniers mois, la menace d'une hausse du taux hypothécaire se précise. De toutes parts, les indices dans ce sens se multiplient. L'orateur considère que des mesures énergiques pourraient encore remédier à la situation, si elles sont prises immédiatement.

Il demande au Conseil fédéral quelles sont ses intentions et ce qu'il envisage de faire pour lutter contre la hausse du taux hypothécaire.

M. Monfrini pense qu'il faut notamment stopper sans délai la politique de stérilisation de l'argent.

M. Streuli, président de la Confédération, répond, dans les grandes lignes, comme il l'a fait mercredi matin au Conseil des Etats, à l'occasion de la discussion de la motion du Conseil national sur le marché des capitaux.

M. Monfrini déclare n'être pas du tout satisfait de la réponse du chef du Département des finances et des douanes.

M. Leuenberger (soc., Zurich) développe ensuite une interpellation sur l'affaire Nautilus et l'octroi de crédits pour la construction et l'achat de cargos.

M. Streuli et « l'affaire Nautilus »

Dans sa réponse, M. Streuli, président de la Confédération, expose les mesures générales prises par l'Etat pour faciliter la construction et l'achat de bateaux marchands. Il donne des chiffres sur l'importance de la flotte suisse de haute mer.

Après un historique complet de l'affaire Nautilus, le chef du Département des finances et des douanes cite plusieurs des conclusions auxquelles est arrivée la Commission d'enquête.

Celle-ci, par exemple, estime que l'administration des finances a eu tort de ne discuter de l'assainissement de la Nautilus qu'avec une seule société d'amateurs suisses et ses membres.

La Commission critique la procédure convenue pour l'estimation des valeurs vénales des bateaux. Ces valeurs ont été fixées de manière définitive en liant les parties par deux experts indépendants. La Commission conteste aussi que son enquête n'a révélé aucun indice permettant de croire à une influence incongrue de la Transocéanique sur le choix des experts ou sur leur travail.

Se fondant sur le premier rapport, d'où il ressort que la responsabilité disciplinaire ou civile des fonctionnaires en cause n'est pas engagée, le Conseil fédéral a refusé, le 9 octobre 1956 son adhésion à l'action civile que M. Bossi,

Epilogue d'une tragédie

A 0505 heures GMT, mercredi matin, la caravane partie de Chamonix a atteint l'épave du Sikorski 56, à l'intérieur de laquelle se trouvaient les corps des alpinistes Vincendon et Henry. Deux hommes ont pénétré dans la cabine de l'appareil et ont commencé à la débarrasser de la neige qui la remplissait. Le vent, en altitude, est violent. Les corps de Vincendon et Henry ont été dégagés par les hommes de la caravane arrivée la première sur les lieux. Ils ont été placés sur des traîneaux et descendus au refuge des Grands Mulets que les sauveteurs ont atteint à 8 h. 30. Ensuite les corps ont été descendus à Chamonix vers midi à bord de deux hélicoptères. L'opération s'est déroulée sans incident.

2 gros lots le 6 avril

100.000

50.000

Loterie Romande

La douleur est partie !

KAFA

a déjà agi

EN VENTE DANS LES PHARMACIES ET DROGUERIES la boîte : Fr. 1,60

EN GROS : PHARMACIE PRINCIPALE - GENÈVE

BANQUE TROILLET MARTIGNY

Exécution rapide et discrète de tous prêts

aux meilleures conditions. Agences à Bagnes et Orsières

Livrée dès ce jour dans sa nouvelle bouteille à fermeture Couronne...

LE CITROLO

(Marque déposée)

Boisson rafraîchissante au pur jus de citron, préparée par

MORAND - MARTIGNY

vous garantit par sa formule un produit sain et désaltérant

ANGORA

lessive spéciale pour laine, soie, nylon

recommandé par la fabrique nylon d'Emmanuelle

Savonnerie Schnyder Bienne 7

SOBI - ULTRA-BIENNA - CLAREL

M. Paul de Courten, premier magistrat valaisan

L'homme et sa personnalité

Comme nous l'avons annoncé dans notre numéro de mercredi, nous avons l'honneur et le plaisir de donner aujourd'hui, un aperçu de la grande activité déployée par notre nouveau Grand Bailli, Me Paul de Courten, avocat à Monthey.

Si la brillante élection du nouveau président de la Haute Assemblée fait honneur au parti conservateur du district dont il est le président actif depuis plusieurs années, cet honneur rejaillit également sur l'ensemble de la population de ce district pour laquelle il s'est toujours donné sans compter. Le Dr Paul de Courten assume ainsi les plus hautes charges du Vieux Pays, à l'âge de 58 ans.

Né à Monthey, le 14 juin 1899, il est le fils de M. Erasme de Courten, juge cantonal, décédé en 1935, et par sa mère, née Amélie de Lavallaz, il est allié à cette famille qui a également donné, il y a quelques années, un président du Grand Conseil en la personne de M. Bernard de Lavallaz. M. de Courten est bourgeois de Monthey — où il a vu le jour — de Sion, de Sierre, et des communes de Brigue et de Simplon-Village. C'est donc admettre que M. de Courten est citoyen valaisan par excellence et est partout chez lui. C'est aussi reconnaître que l'honneur qui lui échoit retombe sur plusieurs districts.

Notre nouveau premier magistrat, après ses écoles primaires, a fait de solides études aux Collèges de St-Maurice et de Brigue obtenant sa maturité classique chez les chanoines de l'Abbaye de St-Maurice. Par la suite il s'inscrivit à l'Université de Lausanne où il suivit des cours de sciences naturelles pour continuer ensuite à la Faculté de Berne des cours d'anatomie et de physiologie pensant ainsi se consacrer à la médecine. Mais là n'était pas sa vocation puisqu'il entreprit des études de droit aux Universités de Fribourg, Berne et Milan. En 1924, il obtint sa licence en droit et, en 1926, il présenta à l'Université de Fribourg, pour l'obtention du doctorat, une remarquable thèse de droit sur « La Commune politique valaisanne ». En même temps que sa licence, il obtint son diplôme de notaire et d'avocat. Notons que Me de Courten a collaboré avec la Faculté de droit de l'Université de Lausanne à la publication du livre « La démocratie directe dans les communes suisses ». C'est dire l'autorité qu'il s'était acquise dans ce domaine.

Comme universitaire, il porta la casquette de Sarinina et de Burgundia; il fut vice-président central de la Société des Etudiants suisses.

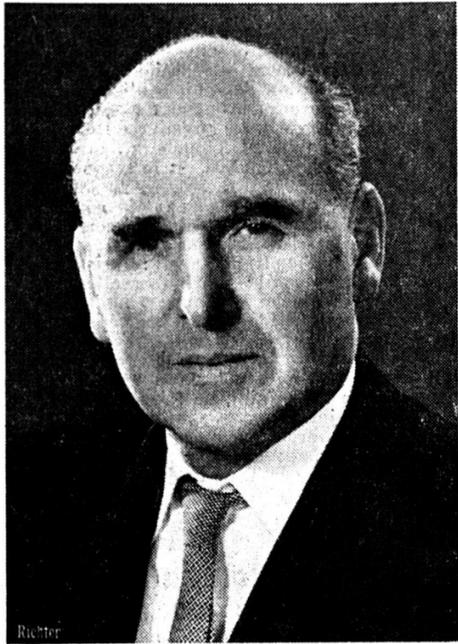
Actuellement, Me de Courten est membre du Conseil de l'Université de Fribourg qui, en le désignant à ce poste d'honneur, a reconnu ses capacités et ses qualités.

Au militaire, M. Paul de Courten

a atteint le grade de lieutenant-colonel. Tous ses subordonnés se rappellent la grande popularité dont il jouissait en tant que commandant du Bat. 12.

En politique, il a débuté comme conseiller bourgeoisial et communal de la ville de Monthey pour faire ensuite partie du Conseil général. Dès 1935 il siège comme député conservateur de la ville de Monthey à la Haute Assemblée, et, en 1945, il est désigné, par le Conseil d'Etat, préfet du district de Monthey.

Sur le plan du district, M. de Courten préside aux destinées de l'Hôpital-Infirmerie du district de Mon-



they. Il a contribué, pour une grande part à la fondation de la Colonie de vacances des Giettes, institution réservée principalement aux enfants des ouvriers de sa cité natale. D'autre part, c'est sous sa présidence que le comité pour la reconstruction du hameau de Mayen sur Vionnaz mena à bien une tâche délicate et difficile. Après la dernière guerre, c'est également à lui que l'on fit appel pour présider le comité de secours aux Briançonnais.

Président du Cerele catholique de Monthey pendant 15 ans, c'est sous sa direction que ce cercle connut la plus belle période de son existence. C'était l'époque des représentations théâtrales à grands succès et des conférences publiques qui attiraient les foules.

M. Paul de Courten a aussi été un des premiers adhérents du groupe chrétien-social de Monthey auquel il est demeuré constamment fidèle. Les œuvres sociales de Monthey et du district eurent toujours son appui total et désintéressé.

C'est le 2 octobre 1947 que les citoyens valaisans l'appelèrent à siéger aux Chambres fédérales comme conseiller national où il s'acquittait immédiatement une très large autorité et l'estime de ses pairs.

M. de Courten a une activité débordante au Conseil national où il

dépose des postulats demandant l'augmentation des rentes transitoires AVS dans les campagnes, pour la décentralisation industrielle, sur les mesures à prendre pour lutter contre la silicose, pour la protection de l'enfance et la garde des enfants placés. Notons encore ses interventions pour l'encouragement du tourisme, pour la participation de la Confédération en faveur des soins dentaires aux enfants de la montagne, de l'aide aux paysans de la montagne, contre l'importation de fruits étrangers, pour une augmentation de la participation de la Confédération en faveur de nos routes de montagne, dont notre district a profité et profitera encore par le classement des tronçons St-Gingolph - St-Maurice et Monthey - Morgins.

Il a présidé la Commission fédérale chargée d'étudier la nouvelle loi fédérale sur les forces hydrauliques et est actuellement président de la Commission de répartition des droits sur la benzine aux cantons.

En toute circonstance, tant au Parlement fédéral que cantonal, il a mis sa vive et forte intelligence, ainsi que son cœur, au service du pays. Il est devenu une des personnalités les plus marquantes de notre cher canton, et il s'est fait remarquer, dans toutes les commissions où il a siégé, par l'étendue de ses connaissances, la justesse de ses vues et son sens pratique.

Dans tous les secteurs de son activité, M. le président Paul de Courten fait preuve d'intelligence et d'une énergie peu commune. Notre nouveau président du Grand Conseil est non seulement un homme d'action, mais un réalisateur.

Comme orateur, il s'exprime dans un langage châtié et convaincant.

Nous lui devons des remerciements sincères pour le travail accompli et les succès obtenus en faveur de nos populations de la plaine et de la montagne, tant paysannes qu'ouvrières.

Voilà brièvement retracée la forte, dynamique autant que sympathique personnalité qui présidera en 1957-1958 aux travaux de notre Haute Assemblée.

Cette nomination a été accueillie avec faveur dans tout le district de Monthey où M. le préfet de Courten est avantagement connu et où il s'est acquis l'estime générale d'une population parfois moqueuse, mais toujours reconnaissante.

Le « Nouvelliste » se fait un plaisir et un devoir de féliciter le nouveau Grand Bailli pour sa brillante élection à ce poste d'honneur, mais lourd de responsabilités; il lui souhaite une présidence fructueuse et exempte de difficultés. Nous sommes certain que son passage à la présidence de notre Grand Conseil valaisan fera date dans l'histoire du pays.

ble. Il a été le magistrat dont le prestige repose sur des vertus réelles jointes à une modestie naturelle.

Sous sa présidence furent élaborés des actes législatifs importants pour le développement du canton, spécialement la loi sur l'utilisation des forces hydrauliques et le décret autorisant l'Etat à participer au capital des sociétés hydroélectriques.

Les grands travaux

La consommation de l'énergie électrique a passé en Suisse de l'année 1951 d'un index de 100 à 514 et ce rythme continue. Si la production a pu jusqu'à maintenant suivre, c'est grâce surtout aux entreprises créées en Valais.

Il faut s'en réjouir d'autant plus que l'Europe occidentale, auquel notre sort est étroitement lié, dépend à un degré croissant de l'énergie importée et que cette situation ne va pas sans risque.

Ces grands travaux ont coûté des peines et hélas! des pertes en vies humaines; nous avons le devoir de redire à toutes les victimes du travail et à leurs parents la compassion du peuple valaisan. Nous pensons encore à ceux qui ont été arrachés à leur foyer dans une nuit de tourmente ou en portant leur secours, comme récem-

ment dans le village de Nendaz; leur mort a privé des familles d'un protecteur tendrement aimé et fidèlement dévoué, les plongeant dans une douleur que nous partageons.

Problèmes ouvriers et paysans

A côté des travaux sur les chantiers, l'activité de nos industries n'a fait que croître. Malgré cette expansion, la paix sociale n'a, en général, pas été troublée: la protection ouvrière se réalisant plus par l'appel à la compréhension de tous les intérêts, par l'acceptation librement consentie des contrats collectifs que par la contrainte.

Si le travailleur trouve l'occasion de participer davantage à la prospérité et à la vie de l'entreprise, si ces ouvriers sont reconnus et appréciés, si le patron s'efforce de comprendre humainement les traditions de notre population et les tâches de nos autorités, l'ordre ne risque pas d'être compromis et c'est l'intérêt général qui est préservé. L'agriculture reste une branche éprouvée de notre économie, malgré la bonne volonté du gouvernement. La production a été moins satisfaisante en 1956 à la suite des intempéries et spécialement du gel; des mesures extraordinaires ont dû être prises. Les conditions du plein emploi ont incité un nombre croissant d'agriculteurs à abandonner les travaux de la terre.

Dans les circonstances actuelles, conserver une agriculture prospère est une obligation nationale.

Nous nous plaisons aussi à rappeler que notre tourisme traditionnel est une aide efficace pour l'écoulement de nos produits. Il serait cependant vain de ne veiller qu'au progrès matériel:

le développement moral et spirituel du pays doit aller de pair

Notre gouvernement en est convaincu; il suffit de citer quelques-unes de ses initiatives:

- la réforme de l'enseignement professionnel,
- la création d'écoles moyennes et d'un office de l'enseignement primaire,
- la surveillance des enfants placés ou moralement abandonnés,
- une lutte plus systématique contre les méfaits de l'alcoolisme,
- le projet de généralisation des allocations familiales aux indépendants, dont les agriculteurs,
- enfin celui de la réforme judiciaire.

Voilà autant d'œuvres propres à favoriser le développement de la personne humaine et à renforcer l'institution de la famille; leur réalisation fait honneur à nos conseillers d'Etat, dont l'brillante réélection ne fut qu'un élan de reconnaissance. Il faut cependant relever que l'influence de l'Etat central dont les tâches augmentent sans cesse, a sa répercussion sur la vie cantonale.

Politique fédérale

Songeons aux subventions et à leurs répartitions, au classement des routes dans le réseau principal, à la réglementation des importations, aux nombreuses lois de sécurité sociale. Les dispositions fédérales sont toujours là avec leur incidence sur les décisions valaisannes.

Influence profonde encore de la politique financière et fiscale de la Confédération.

Tandis que les investissements économiques augmentent, la Suisse étant un des pays où la conjoncture est la plus ascendante, il est très souhaitable que la masse nettement plus importante de biens mise à disposition, profite davantage à l'ensemble de la population. Il y a encore trop de familles chargées d'enfants pour lesquelles le souci du manque d'argent est une souffrance quotidienne.

Si le Conseil fédéral s'est cru obligé de lutter contre les pressions inflationnistes et s'il a réduit les disponibilités



M. de Courten prenant possession du fauteuil présidentiel reçoit, des mains de l'huissier Morend, la gerbe de fleurs offerte par le parti conservateur-chrétien social du district de Monthey. Au premier plan le secrétaire allemand, M. Anton Imsand

financières, il ne faudrait pas que la limitation des crédits freine le développement économique du canton.

A la suite du relèvement des salaires et de leur répercussion sur le coût des moyens de production, le Conseil fédéral a autorisé une hausse du prix du lait en mai 1956. Les agriculteurs ne reçoivent que la moitié de cette hausse, l'autre moitié étant versée à un fonds de réserve. Le moment de mettre fin à cette retenue paraît prochain et c'est heureux.

Suivant le message financier du 1er février 1957, il y a lieu de prévoir que les dispositions actuelles concernant l'octroi aux cantons de subventions fédérales pour la construction des routes restera en vigueur au delà du 31 décembre 1958 jusqu'à la nouvelle réglementation sur l'aménagement des routes principales. Cependant le souci des problèmes économiques et sociaux ne doivent pas nous faire perdre de vue les problèmes que pose

la situation internationale

La tension s'est encore aggravée entre l'Est et l'Ouest.

Les événements de Hongrie ont démontré ce qu'il fallait penser de la politique du sourire. L'échec de la déstalinisation a désemparé l'Union soviétique, qui risque de perdre des initiatives dont les répercussions sont imprévisibles.

Les sentiments les plus nobles du peuple hongrois ont été étouffés dans le sang et la tyrannie sur ce pays ne fait que s'accroître.

Les autorités suisses ont eu l'occasion de faire entendre leur réprobation contre tant de crimes, mais elles nous avertissent aussi de la gravité des temps.

Défendre notre civilisation

La consigne est de rester unis, honnêtes et forts sans oublier le sens de nos origines qui sont chrétiennes.

Un grand homme politique contemporain, ministre des affaires étrangères de son pays, déclarait récemment devant la misère de nos civilisations: « Ce serait quelque chose de formidable et d'admirable d'arrêter ce processus de décadence pour cette civilisation occidentale, chrétienne et humaniste, qui est la nôtre. Je le dis, ajoutait-il, parce que c'est la vérité et que personne ne peut rejeter de notre héritage, quel que soit son parti politique ou quelle que soit sa confession, l'héritage chrétien et humaniste, civilisation qui n'est pas parfaite, parce que nous ne l'avons pas poussée dans ses limites et dans ses conséquences, mais tout de même la seule civilisation — et nous nous en apercevons chaque jour davantage — qui a donné à ce qui est essentiel: le respect de l'homme, sa véritable place et son véritable rayonnement. »

C'est dans cet esprit, je l'espère, que le Grand Conseil valaisan s'acquittera de sa tâche durant la nouvelle législature.

Son discours d'intronisation

En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Paul de Courten, comme la coutume l'exige, s'adressa aux membres de la Haute Assemblée. Son discours, bref certes, fut tout de même complet et empreint de courtoisie. Il fut écouté dans un silence absolu, marquant ainsi un fort contraste avec le brouhaha qui accompagna celui du président-doyen Dellberg. Nous nous faisons un plaisir de reproduire ici les principaux passages du discours d'intronisation de notre nouveau Grand Bailli.

Messieurs les Membres du Gouvernement, Messieurs les Députés,

C'est avec émotion que je reçois la charge dont vous m'avez investi; j'en mesure tout le poids en face des responsabilités qu'elle entraîne et des qualités qu'elle exige. Puisse, avec l'aide de Dieu, notre confiance n'être pas abusée; mon parti et mon district ressentent l'honneur qui leur échoit.

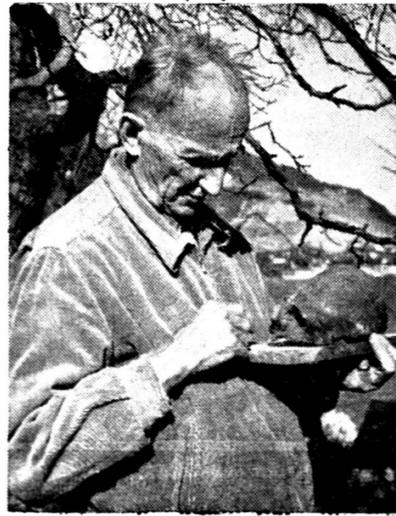
Le parti conservateur-chrétien social a dirigé depuis un siècle et avec succès

mais avec le concours actif des minorités, les destinées d'un peuple pauvre en biens matériels, mais riche de sa vigueur morale et de la foi dans son destin.

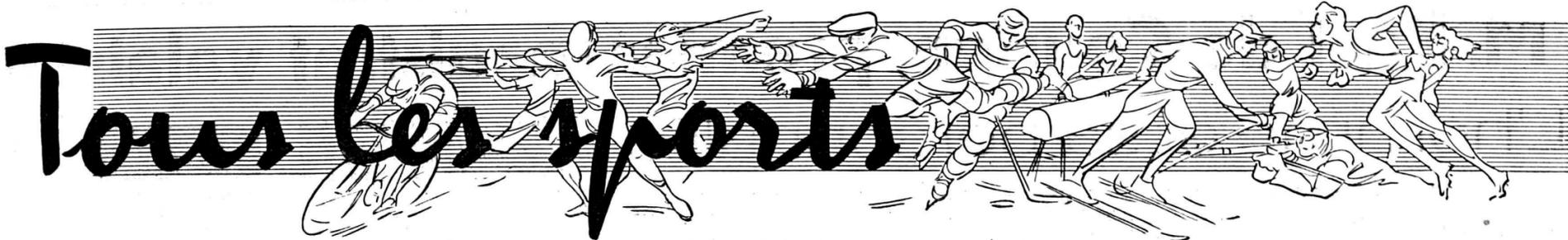
Le district de Monthey, si jaloux de ses prérogatives locales et de son individualisme, se souvenant aussi d'une autonomie acquise après bien des efforts, est sensible à l'égalité des avantages après l'égalité des droits.

Ma tâche sera d'autant plus délicate que je succède à M. le Dr Stoffel et que son art de présider fut remarqua-

Crâne de l'époque du bronze découvert sur l'île St-Pierre



Le sculpteur K. Hanny a trouvé dernièrement sur l'île St-Pierre un crâne qui remonte à l'époque du bronze. Le crâne se trouvait enfoui à trois mètres à peine de l'endroit, où, dans son temps, M. Hanny avait trouvé une embarcation qui, par la suite, fut dégagée par les soins du Musée national. Il s'agit de crâne d'homme d'une vingtaine d'années environ, mais malheureusement il lui manque une moitié du visage. Notre photo montre M. Hanny avec sa découverte



Football

Le championnat suisse

Le programme complet du 24 mars

LNA

- Chaux-de-Fonds - Bellinzone
- Lausanne - UGS
- Lugano - Chiasso
- Servette - Grasshoppers
- Winterthur - Bâle
- Zurich - Schaffhouse
- Young Fellows - Young Boys

comme l'a été celui de Sion dimanche passé. Et avec une bonne encaisse, un club se console (facilement) d'une défaite.

Pour en revenir au match, disons que nous croyons à un succès séduisant, parce que la défense du leader est d'une autre trempe que celle de Montreux, qui a largement facilité la victoire siéroise en commettant fautes sur fautes.

Le deuxième du classement, Vevey, ira à Morges où l'attend une tâche apparemment facile. Mais qu'il se méfie de Forward, dont l'urgent besoin de points décuplera l'énergie.

Monthey perdra-t-il sa place de troisième au profit de Martigny. C'est probable, car le déplacement de Berthoud s'annonce périlleux après le surprenant succès obtenu sur le terrain de Boujean. Nos meilleurs vœux accompagnent l'équipe montheyenne capable de surmonter l'obstacle bernois. Nous avouons néanmoins nos craintes à ce sujet, craintes fondées sur la forme actuelle assez quelconque du onze montheyan.

Martigny, au contraire, est en plein boom et il aura l'avantage de jouer chez lui où son fidèle public lui fera fête après les deux beaux succès remportés à l'extérieur contre des adversaires qui ne sont pas à dédaigner. Sa victoire ne fait pas l'ombre d'un doute, car les Bas-Valaisans ne commettront pas la lourde erreur de mésestimer Montreux qui va sans aucun doute se reprendre pour sortir d'une mauvaise passe.

International et La Tour seront nos favoris contre Payerne et Boujean. La Tour pourrait céder ainsi la lanterne rouge à Montreux, et cette perspective va lui donner des ailes.

Deuxième ligue

- St-Maurice I - Sion II
- US Lausanne I - Visp I
- St-Léonard I - Villeneuve I
- Aigle I - Chippis I
- Sierre II - Vevey II

Théoriquement, l'US Lausanne possède 6 points d'avance sur Aigle, classé second. Voilà pourquoi sa première défaite enregistrée dimanche passé ne porte pas à conséquence. Il recevra Viège et pourra ainsi remettre les choses au point après une défaillance passagère qui guette toujours la meilleure équipe. L'intérêt se portera surtout sur les matches pouvant influencer l'ardente lutte qui met aux prises les « menacés de relégation ». Vignoble a rattrapé St-Léonard et a manifesté à Sion un retour de forme assez marqué. Sierre II aura la visite de Vevey II et voudra profiter de l'occasion pour cueillir deux points particulièrement précieux. Quant à St-Maurice, il voudra en faire autant contre Sion II, qui sera certainement battu s'il ne joue pas mieux que dimanche passé.

Troisième ligue

- Brigue I - Rarogne I
- Châteauneuf I - Ardon I
- Chamoson I - Vétroz I
- Saxon II - Grône I
- Vernayaz I - Muraz I
- Martigny II - Leytron I
- Collombey I - Monthey II

La situation se présente ainsi : Groupe I : En tête Rarogne, avec 9 m. - 17 pts ; Chamoson suit avec 10-17, le troisième Grône est bien loin : 9-10. Lutte circonscrite donc entre Chamoson et Rarogne, qui devraient coucher sur leurs positions, Brigue et Vétroz n'apparaissant pas capables de les stopper.

Groupe II : En tête Leytron, avec 10 m. - 17 pts ; derrière lui, Vernayaz 9-16, théoriquement le mieux placé et qui entrera en scène dimanche, en recevant l'outsider du second tour : Muraz 10-15, le seul pouvant inquiéter les deux premiers, Fully (4e) étant assez loin : 10-10. Pour son premier match, Vernayaz aura ainsi affaire à son plus rude adversaire (après Leytron) ; il aurait mieux aimé, sans aucun doute, recommencer son pensum avec une équipe moins

coriace. Il devra veiller au grain, tout comme Leytron à Martigny, où l'attend un onze bien décidé à le faire trébucher.

Quatrième ligue

- Granges I - Salgesch II
- Steg I - Steg II
- Chippis II - Rarogne II
- Sion III - Evolène I
- Bramois I - Ayent
- Fully II - St-Léonard II
- Grimisuat I - Conthey I
- Lens II - Lens I
- Collombey II - St-Gingolph I
- Troistorrents I - Muraz II
- Bagnes I - Orsières I
- Evionnaz I - Martigny III
- Bouveret I - Vernayaz II

Dans le groupe I, rappelons que Salquenen est bon premier avec 8 m. 16 pts (donc sans défaite) ; son adversaire le plus rapproché est Montana 8-15, suivi de près par Steg 8-12. Les autres ne sont plus dans la lutte.

Dans le groupe II, Bramois mène avec 15 m. 19 pts, mais, théoriquement, c'est Conthey le mieux placé (12-18). Comme Sion III à 17 pts en 12 m. et Lens 16 pts en 11 m. (donc sur un pied d'égalité avec Conthey), on peut s'attendre à une lutte palpitante entre ces quatre candidats au titre.

Dans le groupe III, St-Gingolph a pirs une bonne avance, grâce à ses deux matches joués en plus sur Evionnaz : 15 m. 25 pts, contre 11 m. 19 pts. Théoriquement, donc, égalité, mais il faudra qu'Evionnaz gagne ces deux matches et ce ne sera pas facile, à commencer par celui de dimanche contre Martigny III. Troistorrents (3e) est actuellement hors de la lutte pour la première place.

Juniors A

- Xamas I - Monthey I
- CS Chênois I - Sierre I
- Signal I - Martigny I

PREMIER DEGRE

- Salgesch I Saxon I
- Chamoson I - Sion I

DEUXIEME DEGRE

- Sion II - Lens I
- Brigue I - St-Léonard I
- Ardon I - Riddes I
- Vétroz I - Châteauneuf I
- Leytron I - Grimisuat I
- Vernayaz I - St-Maurice I
- Troistorrents I - Monthey II

Championnat cantonal

VETERANS

- Sion - St-Maurice
- Monthey - Chalais



Le 7 avril à Monthey : Prix « CILO » pour juniors

Le VC de Monthey est l'organisateur du Prix Cilo pour juniors, qui aura lieu le dimanche 7 avril.

Le parcours choisi est le suivant : Monthey - Bouveret - Monthey - St-Maurice - Martigny - Charrat - Fully - Branson - Martigny - Evionnaz - LA RASSE - St-Maurice - Monthey, soit 90 km. Le départ et l'arrivée auront lieu à l'avenue de l'Industrie. Départ à 9 heures et arrivée vers 11 h. 40.

Une belle planche de prix attend les concurrents. Les trois premiers prix (une bicyclette Cilo Standard et deux bicyclettes pour enfants) sont offerts par la maison « Cilo », ainsi que les 27 médailles-souvenir.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au lundi 1er avril au VC de Monthey et doivent être accompagnées de la finance d'inscription fixée à Fr. 4.- (compte de chèques Ilc 4042).

Souhaitons d'ores et déjà bon succès à cette deuxième épreuve valaisanne, la « première » étant, rappelons-le, le Brevet des Débutants du dimanche 31 mars, mis sur pied par le VC Monthey également.

Rappelons que ce Brevet des débutants est ouvert aux jeunes gens âgés de 16 à 18 ans, habitant le canton et n'ayant jamais disputé une course semblable, ainsi qu'aux licenciés « ju-

niors », pour la première fois en 1957.

Le parcours de 60 km. passe par le Bouveret (aller et retour), plus une boucle finale jusqu'à Vouvry. (Délai d'inscription : 25 mars.)

Le challenge Desgrange-Colombo

Milan-San Remo, qui s'est couru mardi, était la première épreuve comptant pour le challenge Desgrange-Colombo. Rappelons comment sont attribués les points aux 15 premiers classés : 20, 17, 15, 13, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. Pour le Tour d'Italie et le Tour de France la cotation est double (40, 34, 30 etc.)

Le classement international s'établit par l'addition des points obtenus par les 5 coureurs les mieux classés de chaque nation. Le premier du classement individuel touchera la jolie somme de Fr. 12.500.- ; le second Fr. 6250.-, le 3e Fr. 3000.-, le 4e Fr. 1500.-, etc.

Les prochaines courses comptant pour le Challenge seront : 31 mars : Tour de Flandres ; 7 avril : Paris-Roubaix ; 22 avril : Paris-Bruxelles ; 4 mai : Flèche Wallonne ; 5 mai : Liège-Bastogne-Liège (ces deux épreuves forment le « week-end ardennais »). Puis ce sera la période des tours avec ceux d'Italie (18 mai au 9 juin), de Suisse (12-19 juin), de France (27 juin au 20 juillet).

Comptent encore pour le challenge les deux courses : Paris-Tour (6 octobre) et le Tour de Lombardie (20 octobre).

Vers un grand Tour de Romandie

(9-12 mai)

Le Tour de Romandie 1957 dépasse en importance tous les précédents. La participation des équipes suivantes en assure déjà l'éclatant succès :

Helyett-Potin : Anquetil, Darrigade, Forestier, Miranda. Atala : Monti, Astrua, Grosso, Padovan (ou Fantini). Leo : Moser, Minardi, Martini, Pintarelli (ou Pezzi). Peugeot - BP : Strehler, Rudolf, Schellenberg, Minder (néo-professionnel). Condor : Clerici, Annon, Favre, Hollenweger. Cilo : Koblet, Pianezzi, Schweizer, Bovay (ou Vaucher). Tigra : Traxel, Grêt, et deux autres coureurs à désigner. Tessin : De Gasperi, Moresi, Lurati et un autre coureur. Allegro : R. Graf, H. Graf, Hollenstein et Frei.

Il est possible qu'une 11e équipe (2e équipe française) soit encore engagée. E. U.



Premier concours au stand de Vérollez

Le Noble Jeu de Cible organisera, samedi et dimanche prochains au Stand de Vérollez, le premier concours de la saison. Il aura pour but de faciliter la sélection des équipes en vue du championnat suisse de groupes. Outre l'indispensable cible « Exerice », le concours comporte une cible « groupe » avec le programme du championnat (12 coups sur cible décimale, les deux premiers comptant comme essai). La distinction sera délivrée pour 82 points et plus. Une cible à prix (15.- au premier) est également à la disposition des tireurs (cible Vérollez) ; cible à 100 points avec 20 points de bonification pour les A. O. par passe de 5 coups.

A 50 mètres, même programme pour les cibles « Exercices et Championnat ». Heures d'ouverture du Stand : samedi 25 mars, de 14 heures à 17 h. 50 ; dimanche 24 mars, de 10 heures à 12 heures.



REFROIDISSEMENTS ASPIRINE



A Vercorin Grand succès du championnat des écoliers...

Par un temps magnifique et dans de bonnes conditions s'est disputé, à Vercorin, le championnat des écoliers. De très bons résultats ont été enregistrés et la lutte entre les jeunes de la plaine et ceux de la montagne a été intéressante à suivre. Ces derniers, mieux entraînés, ont finalement gagné. En l'absence des coureurs sélectionnés pour le championnat valaisan O. J. à Salvan, la victoire ne pouvait échapper à Marco Caloz, un jeune qui a de réelles aptitudes. Excellente journée à l'actif du groupement O. J. du Ski-Club « La Brentaz », dont tous les membres sont à féliciter pour leur tenue exemplaire et sportive.

...et du Concours interne du Ski-Club « La Brentaz »

Par la même occasion, le Ski-Club « La Brentaz » faisait disputer son concours interne annuel. Là encore, les jeunes se sont distingués et nous pensons spécialement à Siggen Arthur qui a dominé d'une classe tous ses rivaux à la course de fond et qui s'est même payé le luxe de gagner le combiné trois, et à Maxi Devanthéry, vainqueur absolu du slalom, du slalom géant et du combiné alpin. Yvon Siggen a été le meilleur chez les seniors, alors que le trio Albasini, Sommer, Devanthéry faisait une course toute de régularité. Une mention spéciale au vétéran Pierre Devanthéry, qui, à 48 ans, laisse encore bien des jeunes derrière lui.

Une excellente ambiance de camaraderie a régné tout au long de ces concours. Un merci encore au dévoué chronométrateur, M. Edmond Rudaz, qui s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de précision.

Azed.

Les résultats

FOND

Ecoliers : 1. Caloz Marco - 2. Siggen Marco - 3. Devanthéry Raymond - 4. Salamin Christian - 5. Devanthéry Michel, etc.

Juniors : 1. Siggen Arthur - 2. Devanthéry Maxi - 3. Mutter J.-M., etc. Seniors : 1. Siggen Yvon - 2. Devanthéry Renaud - 3. Zuber Léo - 4. Sommer Albert - 5. Albasini Marco, etc.

SLALOM

Ecoliers : 1. Caloz Marco - 2. Siggen Marco - 3. Caloz Yvon - 4. Chevey Alain - 5. Devanthéry Michel, etc.

Juniors : 1. Devanthéry Maxi - 2. Siggen Arthur - 3. Mutter J.-M., etc. Seniors : 1. Siggen Yvon - 2. Albasini Marco - 3. Devanthéry Renaud - 4. Albasini René - 5. Sommer Albert, etc.

SLALOM GEANT

Ecoliers : 1. Siggen Marco - 2. Chevey Alain - 3. Caloz Marco - 4. Devanthéry Michel - 5. Couturier Joseph, etc.

Juniors : 1. Devanthéry Maxi - 2. Siggen Arthur - 3. Mutter J.-M., etc. Seniors : 1. Siggen Yvon - 2. Albasini Marco - 3. Devanthéry Renaud - 4. Sommer Albert - 5. Rudaz Daniel, etc.

COMBINE II

Ecoliers : 1. Caloz Marco - Juniors et seniors : 1. Devanthéry Maxi.

COMBINE III

Ecoliers : 1. Caloz Marco - Juniors et seniors : 1. Siggen Arthur.

Nendaz

Grand slalom géant de printemps

Le SC de Nendaz organise le dimanche 14 avril 1957 un slalom géant de printemps qui retiendra l'attention de tous les sportifs valaisans.

Ouvert à toutes les catégories, ce slalom empruntera la fameuse piste qui descend de la Cabane du Bec de Nendaz sur les mayens de Haute-Nendaz.

Les noms des principaux coureurs inscrits seront communiqués ultérieurement, mais nous pouvons déjà annoncer une participation qui vaudra le déplacement.

Inscriptions jusqu'au 11 avril 1957 à 20 heures, chez M. Louis Lathion, à Basse-Nendaz (tél. 027 - 4 51 36).

Le programme détaillé sera communiqué sous peu. Skieurs, retenez déjà la date du 14 avril.

Suite des sports en page 9.

Rochers-de-Naye GRAND PRIX DE MONTREUX

Dimanche 24 mars 28e SLALOM DE PRINTEMPS
Challenge du général Guisan au vainqueur d'un combiné Slalom géant Verbier-Grand Prix de Montreux. Participation internationale assurée.

Le ski-lift fonctionne tous les jours. Descente bonne jusqu'à proximité des Cases.

Rome, le 12 mars

Le XXVIII^e anniversaire du couronnement du Saint-Père

Par cette radieuse matinée du 12 mars, la foule des fidèles se presse déjà avant huit heures à la porte de la Basilique Saint-Pierre, en attendant d'envahir la nef principale. Une heure plus tard le monde privilégié est en train de garnir les tribunes du chœur qui lui ont été réservées. A dix heures et demie doit avoir lieu la messe solennelle célébrée en présence du Saint-Père pour commémorer son couronnement du 12 mars 1959.

Peu à peu les ambassadeurs en uniforme de gala font leur entrée par une porte latérale accédant directement au chœur, accompagnés de leurs épouses en robes longues et mantilles noires. Il va sans dire qu'on leur a assigné les places d'honneur sur la tribune à droite dans le chœur, en face du fastueux trône papal.

Les salles cependant se remplissent de prélats vêtus de rouge, variant selon leur grade. La Garde Suisse est présente au grand complet, toujours magnifique et impeccable.

Et voici que tout à coup s'allume la multitude de lustres faisant resplendir les dorures des gigantesques voûtes à caissons de Michel-Ange et celles, dans l'abside, de la « Gloire » du Bernin, célébrant la chaire de Saint-Pierre au pied de laquelle va se dérouler la messe solennelle. Les trois cardinaux officiants sont déjà prêts sous leurs lourdes chasubles brodées d'or.

Presque en même temps, à dix heures et demie précise, une rumeur s'éleva au fond de l'église noire de monde, des mains s'agitent : voici le Pape ! Accompagné du son des trompettes, il est porté à bras d'hommes sur la « Sedia Gestatoria » flanquée de deux éventails panachés blancs.

Coiffé de la tiare et vêtu d'un long manteau blanc brodé d'or, il lève les deux doigts de sa main garnie de l'anneau papal pour bénir à gauche et à droite la foule qui l'acclame. Comme une vague, la rumeur des applaudissements se rapproche du chœur à mesure que le cortège avance. Le

voici bientôt devant nous. Le visage tiré et presque transparent, mais toujours serein et, malgré la tiare, toujours d'un naturel extraordinaire, il nous bénit, et nous inclinons la tête.

Arrivé devant l'autel et descendu de la Sedia, le Saint-Père se recueille quelques instants, agenouillé. Puis, après avoir échangé la tiare contre la mitre, on l'accompagne solennellement à son trône, sur la gauche du chœur, d'où il assistera à la messe, célébrée en son honneur. Deux cardinaux en rouge vif prennent place à ses côtés, et déjà on entend le Kyrie.

Puis ce sera le Gloria que le Pape écoutera debout. Pour l'Evangile un cardinal viendra cérémonieusement baiser les mules papales. A l'Offertoire l'encensement ne se fera pas sans pompe. Au Canon on ne peut s'empêcher de penser que le plus grand désir du Saint-Père est que toute cette foule de fidèles ne forme qu'une seule prière pour le salut du monde, au lieu d'être un public de théâtre. Mais nous autres, hommes modernes, nous réussissons mieux à nous recueillir dans une modeste chapelle que dans ce fastueux Saint-Pierre.

Pour la Consécration le Saint-Père vient s'agenouiller au pied de l'autel. C'est un moment palpitant que de penser qu'on adore la même Hostie que le Pape, plus humblement agenouillé sous son manteau d'or que le moindre assistant dans toute l'énorme basilique !

Après le Ite Missa est, les bras en croix, le Saint-Père appelle la bénédiction de Dieu sur toute la Sainte Eglise et sur le monde entier.

Puis la procession se reforme et le Pape s'éloigne à nouveau, porté, semble-t-il, par les acclamations-mêmes de la masse de fidèles, et bénissant à gauche et à droite d'un geste simple, paternel.

La foule, émerveillée et émue, sera longue à quitter ces lieux sacrés que la présence du Pape a bénis une fois de plus.

Esther Savioz

Tennis de table

Les championnats du monde

Alors qu'avant le départ, nous étions peu optimistes quant à la présentation de l'équipe suisse aux championnats du monde, il faut reconnaître que nos craintes n'étaient pas fondées, du moins en ce qui concerne l'ossature de l'équipe : Urchetti et Meyer de Stadelhofen pour les hommes et Monique Jaquet pour les dames. Ils se sont comportés de manière à eux trois sauvèrent l'honneur du tennis de table suisse. Urchetti, à part son match contre l'Ecosse, fut égal à lui-même, Meyer de Stadelhofen ne lui fut que peu inférieur et se révéla en très grande forme.

Ces 2 joueurs se sont révélés encore indispensables à notre formation pour que celle-ci remporte des matches. Sans l'un ou sans l'autre, l'équipe suisse masculine serait indiscutablement sortie dernière de son groupe.

Quant à Monique Jaquet, elle fut le meilleur représentant de notre tennis de table. Ses victoires sur Mme Roland, championne de Belgique et Miss

Bater, internationale galloise, la classent désormais comme une des meilleures joueuses européennes. Monique a disputé de magnifiques matches et a fait mieux que l'on pouvait s'y attendre.

Qu'ont fait les autres équipiers suisses ? Le zurichois Buchmeier a mérité sans discussion la place du numéro 3 helvétique. Il a répondu à ce que l'on attendait de lui. Son match gagné, contre le Portugal, fut très important et peut-être décisif pour la victoire des nôtres. Le Bâlois Lauber a joué selon ses possibilités et n'a pu que limiter les dégâts face à des joueurs plus doués et plus entraînés. Quant à Spiegelberg, il fut handicapé par son jeu peu complet et peu technique. Spiegelberg s'est avéré le plus faible de l'équipe. Mais il peut beaucoup s'améliorer en apprenant à défendre et surtout à pousser.

La 2e joueuse suisse, Mlle Roedelberger, après un début assez pénible s'est améliorée de jour en jour. Elle est très jeune, elle n'a que 19 ans, et peut encore considérablement s'amé-

liorer. Je pense que d'ici 2 ou 3 ans, elle aura rejoint Monique Jaquet. Nous aurons alors une magnifique équipe féminine en Suisse.

Ces matches par équipes sont terminés et la surprise que tout le monde attendait n'a pas eu lieu. Les Japonais ont remporté une fois de plus le titre des messieurs. Mais ils ne l'ont pas gagné aussi facilement qu'on pouvait le supposer d'après les scores. Leur victoire par 5 à 3 contre le Viet-Nam fut très difficile. Les Vietnamiens ressentant encore les fatigues de leur match de l'après-midi contre la Suède, ne jouèrent pas en pleine possession de leurs moyens. Ce sont de redoutables joueurs très complets capables de vaincre les Japonais. Leur numéro 1, Mai Van Hoa, n'a-t-il pas gagné les championnats asiatiques devant tous les Japonais ?

Autant Tanaka, qu'Ogimura, est apte à remporter le titre. Ils battirent tous deux, le hongrois Bereik, vaincu depuis 8 mois. Ce dernier fut moins sûr que d'habitude et parut gêné par la vitesse des japonais.

Ces championnats par équipes furent marqués par quelques surprises importantes. Le brésilien Ivaon Severo, réputé bon joueur, sans plus, se payait le luxe de battre successivement le champion d'Allemagne, Freundorfer et les Tchèques Andréadis et Stipek. Alors qu'il semblait devoir finir vaincu de ces championnats par équipe, il perdit contre l'italien Molina, qui perdit si souvent contre Urchetti.

Le hongrois Sido est le plus en forme des européens avec le yougoslave Harangozo. Le français Cafiero, hors de forme, a perdu passablement de matches.

Chez les dames, les Roumaines, gagnantes ces dernières années, ne purent s'incliner en finale contre les Japonaises plus efficaces que jamais. Leur victoire est méritée face à 2 joueuses, l'une, A. Roscann, en perte de vitesse, l'autre E. Zeller, n'étant pas en très grande forme. Fait à relever, les Japonaises ont joué la finale sans la championne du monde Okawa. Ceci prouve clairement la valeur du tennis de table japonais et l'homogénéité de leur équipe féminine.

J'ai gardé pour la fin les révélations de ces championnats du monde : les 2 équipes chinoises. Soit en homme, soit en femme, les Chinois possèdent une magnifique équipe. Les femmes en battant les Anglaises ont causé une grosse surprise, puisque ces dernières comptaient parmi les favorites. Les hommes ont battu les Roumains, ce qui est une référence, et ne succombèrent en demi-finale que face aux Japonais, après des matches très serrés.

En résumé, ces championnats par équipe ont confirmé la suprématie d'ensemble des nippons. Les grands vaincus furent les Anglais, Bergmann, Leach et Miss D. Rowe ne sont plus ce qu'ils étaient et la garde montante n'est pas encore de taille à inquiéter les meilleurs.

Du C

Cause de tant de maux

La constipation doit être vaincue. Composé de 9 plantes bienfaites, le Thé Franklin la combat et régularise les fonctions de l'intestin, des reins et de l'estomac. Il purifie le sang et l'organisme pour rendre un teint frais et le goût de vivre. Le Thé Franklin prévient l'obésité. Toutes pharmacies et drogueries fr. 1.50 et 2.20 le paquet.



Abonnez-vous au Nouvelliste

dans la région

Beau geste de la commune d'Aigle envers les écoles catholiques

Dans sa première séance de l'année, tenue récemment, le Conseil communal d'Aigle a pris une importante décision à l'égard des Ecoles catholiques de cette localité : il a sensiblement augmenté le subside accordé jusqu'ici à ces écoles. L'Ecole catholique d'Aigle compte

70 élèves répartis en trois classes. En plus du charbon et du bois de chauffage, la Municipalité donnait encore, depuis quelques années, un subside de 2 000 francs. Une demande d'augmentation fut présentée à la Municipalité, l'année dernière. Dans sa dernière séance de 1956 le Conseil communal avait refusé de modifier le montant de ce subside. Mais, depuis lors, la Municipalité, revenant sur la question, a estimé que l'augmentation était justifiée, en raison des travaux et réparations qui doivent être effectués à l'école. Aussi, dans un préavis, a-t-elle proposé de porter à 5 000 francs le subside annuel.

Après rapport du président de la commission et une brève discussion, le Conseil a accordé, sans opposition, le subside proposé.

Employée de maison

cherchée pour entrée immédiate par famille avec 2 enfants. Très bonnes conditions de vie et de travail dans jolie villa près de Genève. **Albert Kurer 52, Av. de la Foretaille, Pregny/Genève.**

Je suis acheteur d'une certaine quantité de

VINS DU VALAIS

(bouteilles) marchandise prise à la cave et payement comptant. Offres sous chiffre H 38705 X Publicitas, Genève.

Cuisinière-bonne à tout faire

cherchée pour ménage 5 personnes. Bons gages. Ecrire à Mme Spinelli, 12 av. de Champel, Genève.

Démolition A vendre à Genève

beau parquet, porte chaudière, porte garage. Tél. 26 05 72, ou adresser samedi depuis 14 h. Café du stade, Rte des Acacias, 4, Genève.

SERVEUSE

cherchée tout de suite pour Restaurant-Pension. Bon gain. Congés réguliers. « AU CEP D'OR », Place du Marché, Vevey. Tél. (021) 5 38 75.

A vendre cause décès

VOITURE HUMBER

9.5 CV 5-6 places, parfait état, très bas prix, ainsi qu'une moto Jawa, 250 cmc. G. Vallotton fils, Corseaux. Tél. 5 25 36.

Sommelière

de confiance, présentant bien est demandée au Buffet CFF Romont Tél. (057) 5 25 47.

On demande Sommelière

Débutante acceptée dans café-restaurant à Oron-le-Châtel, à 5 minutes gare. Vie de famille, bons gages. S'adr. René Schmidt, Café de la Chavanne, Oron-le-Châtel.

On cherche Jeune fille

dans joli café pour servir et aider au ménage. Débutante acceptée, bons gages et vie de famille assurée. Mme Ruffieux, Restaurant du lac de la Gruyère, Morlon p. Bulle.

V W

occasions, tous modèles, contrôlés, très soignés.

Garage du Stade, A Zahnd, Av. des Figuiers 37, Lausanne. Fiat, Mercedes, Austin occasions.

A vendre au centre des Mayens de My/Conthey un

chalet et demi

pré et pâturage avec concession de café-restaurant. Se prêterait aussi pour home d'enfants. Tél. 4 11 62.



Pour raison de santé, à vendre le

matériel d'un petit atelier

de mécanique soit : établis, tours, fraiseuse, perceuse, 3 moteurs électriques, outillage assez étendu.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Ch.-A. GAUTHIER, 5, rue J.-Dassier, Genève.

Là vous serez hors de danger sans être très éloignées de votre maison. Allez à notre couvent, faites appeler le Père Gardien, remettez-lui cette lettre ; il sera pour vous un autre Père Cristoforo. Et toi aussi, mon pauvre Renzo, pour le moment il faut te sauver de la colère des autres et de ta propre colère. Porte cette lettre au Père Bonaventure de Lodi, à notre couvent de Porta Orientale à Milan. Il te servira de père, te guidera, te trouvera du travail jusqu'à ce que tu puisses revenir vivre ici tranquillement. Allez au bord du lac à l'embouchure du Bione (c'est un torrent à quelques pas de Pescarenico). Vous y verrez une barque amarrée, vous direz : « Barque », on vous demandera pour qui, vous répondrez : « San Francesco ». La barque vous recevra, vous transportera sur l'autre rive, vous y trouverez un voiturier qui vous amènera tout droit à ***.

Celui qui demanderait comment fra Cristoforo avait si rapidement à sa disposition tous ces moyens de transport montrerait qu'il ne connaît pas quel était le pouvoir d'un capucin en odeur de sainteté.

Il fallait encore songer à la garde de la maison. Le Père en recut les clés et se chargea de les remettre aux personnes que Renzo et Agnès lui désignèrent. Agnès soupira. A cette heure la maison était ouverte, le diable y avait passé — et Dieu sait ce qui restait à garder !

— Avant de partir, dit le Père, prions ensemble. Prions le Seigneur qu'il soit avec vous, dans ce voyage et toujours ; que surtout il vous donne la force d'aimer et de vouloir ce qu'il a voulu.

Il s'agenouilla au milieu de l'église et tous l'imitèrent. Quand ils eurent prié quelques moments en silence, le Père articula doucement ces paroles :



Traduction inédite de M. le chanoine 54 Marcel MICHELET du célèbre roman de Manzoni « I promessi sposi »

« Nous prions encore pour le pauvre homme qui nous a conduits à cette extrémité. Nous serions indignes de votre miséricorde si nous ne vous implorions de tout notre cœur pour lui aussi, il en a tant besoin ! Nous, dans notre tribulation, nous avons le réconfort d'être dans la voie où vous nous avez mis ; nous pouvons vous offrir nos souffrances, elles deviendront un gain. Mais lui !... il est votre ennemi. Le malheureux ! il lutte contre vous ! Ayez pitié de lui, Seigneur, touchez-lui le cœur, rendez-le votre ami, accordez-lui tous les biens que nous pouvons désirer pour nous-mêmes. »

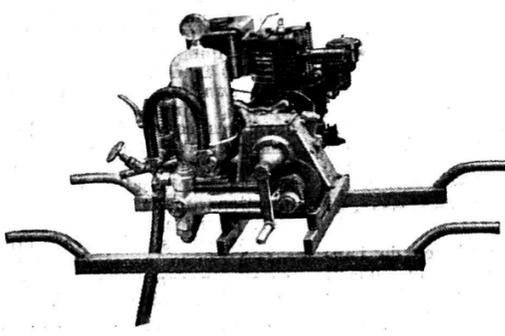
Il se leva et ajouta brusquement : — Partez, mes enfants, il n'y a pas de temps à perdre. Que Dieu vous garde et que son ange vous accompagne. Allez.

Et comme ils partaient avec cette émotion qui ne trouve pas de paroles et se manifeste sans elles, le Père ajouta tendrement :

— Le cœur me dit que nous nous reverrons bientôt. Certes, le cœur, à qui l'écoute, a toujours quelque chose à dire sur ce qui sera. Mais que sait le cœur ? A peine un peu de ce qui est déjà arrivé.

Sans attendre de réponse, le Père se dirigea vers la sacristie. Les voyageurs sortirent de l'église et fra Fazio ferma la porte, leur disant adieu la gorge serrée, lui aussi. Ils marchèrent en silence vers la rive indiquée, virent la barque prête et, le mot de passe échangé, y montèrent. D'un coup de rame, le batelier se détacha de la berge, puis, ramant des deux bras, prit le large vers la rive opposée. Pas un souffle. Le lac, uni comme un miroir, semblait immobile, sans le léger tremblement ondulé de la lune qu'il reflétait. On n'entendait que le faible et lent clapotis de l'eau sur les galets du rivage, le gargouillis plus lointain des ondes qui se brisaient entre les piles du pont et la cadence régulière de ces deux rames qui fendaient la lame d'azur, ressortaient ruisselantes et replongeaient encore. L'eau scissa par la barque se rejoignant derrière la proue et tissait un ruban de crêpe qui s'éloignait de la grève. Les passagers, silencieux, contemplaient les monts et le pays que la lune éclairait, striés çà-et-là de longues ombres. On distinguait les villages, les maisons, les chaumières. Le castel de don Rodrigo avec sa tour aplatie dominait les pauvres masures blotties au pied du promontoire, tel un sauvage debout au milieu d'une troupe de dormeurs, et qui médite un crime. Lucia frissonna. Son regard descendit lentement la pente jusqu'à son village, chercha et découvrit tout au bout sa petite maison, distingua le feuillage touffu du figuier débordant sur le mur de la cour, distingua la fenêtre de sa chambre. Assise comme elle était au fond de la barque, elle posa le bras sur le bord et le front sur le bras comme pour dormir et pleura en silence.

(A suivre.)



Pompes à moteur **Bimoto-Birchmeier**. Toutes les pièces de rechange pour **Bimoto** et accessoires pour pompes. Tuyaux de sufatage et d'arrosage. Produits de traitements - Engrais

●

Droguerie
M. Guenot - Saxon
Tél. 6 23 77

A remettre dans immeuble neuf

HOTEL

avec installations modernes

Situation commerciale de 1er ordre entre Lausanne et Genève, dans ville du bord du lac. L'hôtel est à meubler. Il peut être exploité immédiatement en hôtel garni ou avec café-restaurant. (Pas de reprise de commerce).

Faire offres sous chiffre P. R. 80467 L., à Publicitas, Lausanne.

ECOLE DE DETECTIVES

COURS PAR CORRESPONDANCE
avec diplôme en fin d'étude

Demandez la documentation au secrétariat :
ATLAS DETECTIVE AGENCY
Case postale 31 **COUVET (NE)**

On cherche

CAUTION DE Fr. 50 000.-

auprès de marchand de vin ou autre pour achat d'un café avec immeuble de 5 appartements. Affaire sérieuse et très intéressante. — Ecrire sous chiffre R. 2858 au Nouvelliste.

VINS - LIQUEURS - BIÈRE

EAUX MINÉRALES

à remettre commerce intéressant, chiffre d'affaire important, nombreuses exclusivités de vente.

IMMEUBLE COMMERCIAL

comprenant : quai de déchargement, laboratoire, caves, etc.

Appartements et magasin en excellent état d'entretien.

Faire offres sous chiffre PW 80462 L à Publicitas, Lausanne.

Brillant incomparable au pinceau et au pistolet, séchant rapidement

ROYALIN-RAPID

vernis émail synthétique, très grande dureté, excellente résistance aux chocs - lavable - Résistance aux intempéries.

On engagerait

APPRENTI FERBLANTIER-APPAREILLEUR

(ou appareilleur seulement)

Maison Rob. Lehner, Sierre.

SCHMIDT-FLOHR

pianos suisses de qualité offre une gamme complète d'instruments droits et à queue à partir de fr. 2815.-. Garantie 5 ans.

Concessionnaires exclusifs

FOETISCH FRÈRES S. A.

VEVEY Simplon 11

LAND-ROVER

A vendre une Land-Rover complètement révisée (garantie).

GARAGE LUGON - ARDON

Tél. 4 12 50

sommelière

On demande jeune fille propre et de confiance. Entrée début avril. Restaurant du Chamois. Les Diablerets. Tél. (025) 6 41 71.

A vendre bon

FUMIER

S'adr. à E. Hunziker Fenalet/Bex. Vd.

Je cherche un

BERGER

même d'un certain âge pour la garde de 25 génissons dans joli alpage. Début juin, fin septembre.

S'adr. à Paul Venthay, Dorénaz. Tél. (026) 6 57 65.

On cherche un

PORTEUR

Boucherie Crausaz Martigny-Ville.

A VENDRE

d'occasion de particulier : Perceuse sur socle, cône morse 2, récente. Tour ancien modèle Hp 220 Etp 1000 mm, motorisé. Tour récent Hpr 275. Etp 1000 mm. Le tout à céder bas prix. Offres sous chiffre M 2853 à Nouvelliste Vs.

Une

PERSONNE

d'un certain âge est demandée pour tenir le ménage.

S'adr. au bureau du Journal sous L 2852.

Jolie

MAISON

2 appartements, terrain et bois, grange, écurie, 2 caves, atelier, ch. à lessive et garage.

Mme Vve Marie Corbaz Le Rosier Roche Vaud.

A vendre voiture

RENAULT

4 CV. Garage du Sallatin. Vernayaz. J. Vouilloz (026) 6 57 05.

A vendre une

remorque

de 150 cm x 300 cm. Chez Gabriel Morisod Massongex.

A louer à Outre-Viéza

appartement

de 5 chambres, cuisine, cave, bûcher et jardin.

S'adr. à Vve Henri Barlatay.

A vendre belles jeunes

TRUIES

portantes pour avril. Certificat d'origine et forte ascendance laitière.

S'adr. à Louis Grin. Tél. 3 61 42.

A vendre

300 plants de framboisiers 20 cts pièce, 1 pousseuse « Wisa Gloria » en bon état 50 frs 1 petit char à pont charge 200 kgs 40 frs. S'adresser au Nouvelliste sous chiffre Q 2857.

JEUNE FILLE

cherche place comme demoiselle de réception ou éventuellement vendeuse.

S'adresser au bureau du journal sous P 2856.

On cherche

Sommelière

Café central Monthey. Tél. 4 27 40.

A vendre

camionnette

Peugeot 202 V, moteur, pont, peinture très bon état. S'adresser à L. Barman Martigny-Bourg.

Jeune fille

de suisse alémanique cherche de suite place dans famille à Montana-Vermala. Faire offres avec conditions, par écrit au Nouvelliste sous O 2855.

On demande pour le 2 avril.

sommelière

dans bar-restaurant. Gain 500 à 550 fr. par mois. S'adresser au Café central Payerne. Tél. (037) 6 26 91.

A vendre

plantons de fraises Mme Mutot sélectionnés.

Raymond Rappaz Saxon. Tél. 6 22 46.

A vendre 200 kgs

pommes Citron

d'hiver 50 ct. le kg. S'adr. chez Bruchez Raphaël. St-Pierre de Clages.

A vendre

poussette

Wisa-Gloria en bon état, grenat 45.- fr. S'adresser sous chiffre S 2859 au Nouvelliste.

On cherche ancienne

infirmière

ou personne, pour soigner un malade et tenir un ménage simple de 2 personnes à la montagne. Offres sous chiffre T 2860 au Nouvelliste.

Plantons de framboises

à vendre 2000 plantons à 50 fr. le cent ; 250 fr. le mille.

S'adr. à Beney Romain, St-Romain Ayent.

Je cherche bon

manœuvre

célibataire, de 30 à 50 ans. Nourri, logé. Tél. (021) 6 39 98.

5 TAPIS

neufs, magnifiques milieux. 100% pure laine 190 x 290 cm. Dessins Orient fonds rouge ou crème, à enlever pour Fr. 155.- pièce, port payé.

W. Kurth, av. Morges 9, Lausanne, tél. (021) 24 66 66 - 24 65 86.

Jeune fille

comme aide de ménage, sachant un peu faire la cuisine est cherchée par ménage soigné.

PG 60374 L à Publicitas, Lausanne.

Réelle occasion A vendre

petite double emploi, machine universelle, qui scie, rabote, perce, aiguise, aiguise même les couteaux de faucheuses. Avantageux pour agriculteur, réparant lui-même son outillage. Cédée à moitié prix.

S'adr. au Nouvelliste sous N 2854.

CINEMAS

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30)
Location : tél. 6 16 22
La sensation actuelle en cinémascope

CORSO

Martigny

Au seuil de l'inconnu

La plus incroyable des histoires vraies au programme un vertigineux documentaire

Les dieux de la route

avec la collaboration des as de l'automobile

Jusqu'à dimanche 24 (Dimanche : 14 h. 30 et 20 h. 30)
Une histoire véridique...
Un exploit inconnu...

ETOILE

Martigny

Commando dans la Gironde

En Technicolor et en Cinémascope

Samedi 23 : RELACHE
Soirée du « Chœur d'hommes »
Dimanche 24, à 17 h., lundi 25 et mardi 26

Le raid qui a stupéfié le monde

Briseurs de barrages

Après « Demain il sera trop tard »
Après « Les Enfants de l'Amour »
voici le dernier film de LEONIDE MOGUY

Le long des trottoirs

Avec la DANIK PATISSON et ANNE VERNON et FRANÇOISE ROSAY - Simone PARCIS

Le drame poignant d'une adolescente sauvée par l'amour !
Strictement pour adultes
Interdit aux moins de 18 ans

Dimanche, à 17 h.
MUTINERIE AU BENGAL
Exotisme et aventures

CINEMA

PLAZA

Monthey
Tél. 4.22.90

Pain, amour... ainsi soit-il

Vous rirez de bon cœur aux nouvelles et folles aventures amoureuses de l'incorrigible et séduisant brigadier des carabinieri !

Tourné en cinémascope dans le cadre incomparable de Sorrento et Capri.

Jeudi 21 mars

Rendez-vous à Grenade

Un film éblouissant qui enthousiasmera les plus blasés. LUIS MARIANO vous fera passer 2 heures merveilleuses avec JEAN TISSIER et MARTHE MERCADIER.

Le triomphe de la bonne humeur

Du vendredi 22 au dimanche 24 mars

Le guérisseur

Un sujet combien discuté. Les uns y croient, d'autres rient de leur pouvoir. Chacun au fond de soi ???...

Un film d'YVES CIAMPI avec JEAN MARAIS et DANIELE DELORME

Dimanche 24 mars, à 17 h.

La Rousse mène l'enquête

Une rousse incendiaire dans un film explosif. Aventureuse passionnante, d'une beauté éclatante, Maureen O'Hara brûle l'écran ! Dans Tanger, enfer du jeu, capitale du crime, une rousse du tonnerre liquide le formidable gang du tabac blond

Du jeudi 21 au dimanche 24 mars

Dimanche, séances à 14 h. 30 et 20 h. 30

CINE

REX

Bex

Marcellino, pain et vin

De la fraîcheur, de la gaieté, de l'émotion, une prodigieuse réussite. Le plus beau spectacle que vous puissiez offrir à vos parents, vos amis, vos enfants. Grandiose et simple comme tous les chefs-d'œuvre.

Avec PABLITO CALVO
Enfants admis

REX

Saxon

Du vendredi 22 au dimanche 24
La suite tant attendue de « 08/15 »

08/15 s'en va-t-en guerre

Des éclats de rires...
Sous les éclats d'obus !

CINEMA

Ardon

Le film français tant attendu qui marque une époque dans le cinéma :

Les Enfants de l'Amour

avec Etchika Choureau, J.-Claude Pascal, Lise Bourdin, Dominique Page

Age d'admission : 18 ans révolus

Samedi - dimanche - 20 h. 30

A vendre à Venthône s/Sierre

MAISON

habitation ancienne avec grange-écurie 5 600 m², vigne 1 000 m², outillage, etc.

Prix : Fr. 10 000.-

Ecrire sous chiffre PA 7295 L à Publicitas Lausanne.

A vendre 2

chaudières

à lessive tout cuivre, une machine à laver électrique avec cuisson et essoreuse.

Occasion unique.

Ecrire sous chiffre 20 500 Publicitas, Sion.

On demande pour date à convenir

fille de salle

événement. Etrangère acceptée.

HOTEL DU CHEVAL BLANC, BULLE. Tél. (029) 2 75 55.

A vendre

matériaux

de démolition, portes, etc., ainsi que potager et fourneau à gaz.

S'adresser de suite à la Boucherie Donnet. Monthey. Tél. (025) 4 24 22.

75 ans

WISA GLORIA

Articles « Jubilé »



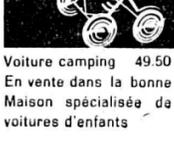
Combiné de voyage Paris-Etoile Fr. 259.-



Élégante poussette Fr. 248.-



Combiné moderne Fr. 189.-



Voiture camping 49.50
En vente dans la bonne Maison spécialisée de voitures d'enfants

A vendre une

JAWA

mod. 52, en très bon état, pour le prix de fr. 800.-. Pour renseignements tél. au Garage Vuistiner Marius, Granges. Tél. No (027) 4 22 58.

On cherche d'occasion un

fourneau-potager

à bois 2 plaques émailées, et un à gaz 2 feux pour potager.

Marcel Gaillard - Produit Chamossion.

Moto 100 cm³

à vendre, en parfait état. Roulé 12 500 km. Fr. 550.

Vuignier ngl., Evolène.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le ménage, sachant cuire (4 personnes). Entrée 1er avril. Faire offre sous chiffre P 5954 S à Publicitas Sion ou tél. (025) 4 29 55.

A vendre

chaufferettes

marque « Sarvaz » Fr. 150 pièce.

Dekumbis, Rue de Lausanne 64, Sion Tél. 2 50 59.

Je cherche pour petits travaux d'écriture, dans petite exploitation

jeune homme

de 12 à 15 ans. Pourrait également accompagner ses patrons à l'alpage, du 1er juin au 1er octobre. Pourrait rester à l'année, ou jusqu'à la sortie des écoles, 16 ans.

Entrée et conditions à convenir. S'adresser à Jean Maréchal, St-George (Jura vaudois).

20 MATELAS à ressorts

90 x 190 cm ou 95 x 190 cm (garantis 10 ans) Fr. 78.- pièce, port payé. W. Kurth, av. Morges 9, Lausanne Tél. 24 66 66.

Café du Pont à Brent/Clarens cherche

Sommelière

connaissant les deux services. Gain intéressant. Se présenter ou téléphoner au (021) 6 54 17.

sommelière

Jeune fille est demandée pour le 1er avril dans bon café près de Lausanne. Gain Fr. 4 à 500.-, nourrie, logée. Faire offres avec photo sous chiffre PV 7332 L à Publicitas, Lausanne.

On cherche dans exploitation agricole de 16 ha.

jeune homme

de 16-20 ans comme ouvrier agricole (événement, homme d'un certain âge pour travaux faciles).

Fortes gages, congés réguliers, vie de famille. Entrée tout de suite ou Pâques.

Faire offres : William Tschäppät, agr. ferme des Longines, St-Imier.

Quelle joie !



de rouler en toute

SECURITE

sur

LAMBRETTA

Grâce à son moteur centré qui lui donne un équilibre parfait, à son allure Bosch qui facilite les départs et à sa marche silencieuse, c'est le scooter idéal de la femme moderne.

Nouveau changement de vitesse.

Agent officiel : Meynet, Monthey, tél. 4 25 81.

Réelle occasion à vendre faute d'emploi

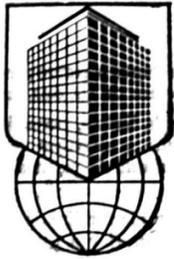
auto-tracteur

Ford 11 CV, avec remorque 6 pneux neufs, bas prix. Tél. (027) 4 71 51.

Mariage

Obsédée par la solitude, jeune dame cultivée, désire rencontrer Monsieur sérieux bien sous tous les rapports pour fonder un chez soi heureux.

S'adresser par écrit sous chiffre P 20289 S à Publicitas Sion.



FONDS IMMOBILIERS S.A. GENEVE

Investissements immobiliers au Canada

TRANCHE CANADIENNE

AVIS DE PAIEMENT DU COUPON

Dès le 1er avril 1957, le coupon semestriel au 31 mars des certificats au porteur « TRANCHE CANADIENNE » est payable sans frais pas

5 % prorata temporis, soit
Montant brut dollars can. 2.50
Montant NET dollars can. 2.50

Il sera payé aux porteurs de certificats de dollars can. 100.— :

Fr. 11.20 net

contre présentation du coupon au 31 mars 1957, auprès des Etablissements bancaires suivants :

UNION VAUDOISE DU CREDIT, Lausanne
 BANQUE DE DEPOTS ET DE GESTION, Lausanne
 BANQUE GALLAND & Cie S. A., Lausanne
 BANCA POPOLARE DI LUGANO, Lugano
 BANCA FRANCESCO FERRAZZINI & C., Lugano
 BANCA SOLARI S. A., Lugano
 CORNER BANCA S. A., Lugano
 BANK IN LANGENTHAL, Langenthal

HANDELSKREDIT-BANK AG., Zurich
 von ERNST & Cie AG., Berne
 MM. FALCK & Co, Lucerne
 MM. ROHNER & Cie, Saint-Gall
 MM. ROHNER & Cie, Chiasso
 BANQUE GENEVOISE DE COMMERCE
 ET DE CREDIT, Genève
 BANQUE DE FINANCEMENT S. A., Genève

BANQUE ROMANDE, Genève



Emplacement des biens fonciers à Toronto

Leur excellente situation, au cœur d'une ville en plein développement, assure la protection du capital investi. Elle est en outre le meilleur garant d'un rendement stable et intéressant.

Les prospectus d'émission, ainsi que toute documentation, peuvent être obtenus auprès des Banques et notamment des Etablissements bancaires suivants :

ÉMISSION

du 21 mars au 6 avril 1957, aux conditions du prospectus d'émission et conformément au Règlement de Gestion

à dollars can. 103.— ou Fr. 460.50

libération 6 avril 1957 ex-coupon au 31 mars

Les certificats « TRANCHE CANADIENNE » sont des titres au porteur de dollars can. 100.— nominal et munis d'une feuille de coupons semestriels aux 31 mars et 30 septembre. Ces certificats confèrent aux porteurs les droits suivants :

- a) part de copropriété sur l'ensemble des actifs nets de la communauté ;
- b) part sur les bénéfices nets distribuables de la communauté ;
- c) part de la fortune nette, lors de sa répartition, en cas de liquidation.

Les certificats sont négociables immédiatement en tout temps et l'Investment Trustee organise un marché, afin de faciliter les achats et les ventes.

L'Administration a l'obligation contractuelle de les racheter aux conditions prévues par le Règlement de Gestion. L'impôt sur les coupons et l'impôt anticipé ne sont dus que sur une partie des revenus distribuables et le décompte exact est établi au moment du paiement des coupons.

Certificats au porteur de dollars can. 100.— nominal - Distribution 5 % l'an net - Cours d'émission Fr. 460.50



Ami lecteur, Nous nous proposons aujourd'hui de donner quelques recommandations ayant spécialement trait à la fumure de cultures pratiquées en Valais.

Le chou-fleur et les tomates sont des cultures exigeantes !

Ces deux genres de cultures maraîchères exigent de fortes quantités de substances nutritives facilement assimilables, afin de pouvoir produire des légumes prêts à la vente dans les plus brefs délais. Les engrais doivent donc être absolument donnés avant la plantation et enfouis à une profondeur suffisante. Cela est spécialement indispensable dans les endroits où les matières nutritives ne s'enfoncent pas ou mal dans le sol en raison du niveau élevé de la nappe souterraine ou du manque de précipitations. En enfouissant de manière appropriée la fumure de fond, on s'évite la peine de devoir fumer les légumes au pal injecteur. Cette manière de procéder ne nous semble pas rationnelle et n'est du reste pratiquée dans les régions d'intense culture maraîchère. Nous recommandons la fumure suivante :

SURFACES IMPORTANTES : 3-4 kg. de Nitrate d'ammoniaque, 2-3 kg. de sel de potasse à 40 % et 2-3 kg. de superphosphate par are (100 m²) qu'on mélangera peu avant de les épandre ; on enfouira soigneusement l'engrais au motoculteur (fraiseuse). En couverture, on donnera encore 3 à 4 semaines après la plantation; 2-3 kg. de Nitrate de chaux à l'are.

PETITES SURFACES : 8-10 kg. de Nitrophosphate potassique à l'are avant la plantation qu'on enfouira soigneusement. En complément on sèmera en couverture, 3-4 semaines après la plantation, 2-3 kg. de Nitrate de chaux par are.

Les fraises veulent trouver une nourriture toute prête dans le sol.

Les fraises également se montrent aussi fort exigeantes en ce qui concerne l'approvisionnement du sol en substances nutritives. Malheureusement, on pratique encore trop peu la fumure après la récolte, ce qui fait que les plantes se trouvent dans l'impossibilité de constituer des réserves, ne se développent que faiblement au printemps et s'épuisent rapidement. Nous recommandons de procéder comme il suit :

NOUVELLES PLANTATIONS : 2 kg. d'ammoniaque, 4-5 kg. de superphosphate et 3-4 kg. de sel de potasse à 40 % à l'are qu'on mélangera et qu'on enfouira en travaillant le sol avant la plantation.

PLANTATIONS EN PLEIN RENDEMENT : On épandra, 4-5 kg. de Nitrophosphate potassique par are au premier printemps. Il faut absolument renoncer à semer le Nitrophosphate potassique au moment de la floraison. C'est alors trop tard ! Immédiatement après la récolte, on donnera encore 2-3 kg. de Nitrophosphate potassique ou 2 kg. de Nitrate de chaux par are.

Le fourrage ne croît pas sans engrais dans les prairies !

Si de nombreuses prairies naturelles ne donnent que de mauvais rendements en Valais, c'est qu'elles manquent de la fumure nécessaire. Malheureusement, on fait aussi beaucoup trop tard les foins en de nombreux endroits ; on ne récolte qu'un fourrage pauvre en matières nutritives, qui ne permet pas d'obtenir un rendement de lait suffisant. Nous recommandons de procéder comme il suit : Les prairies naturelles et les luzernières qui n'ont pas reçu d'engrais de ferme seront fumées, peu avant le début de la végétation avec du Nitrophosphate potassique, l'engrais complet bien granulé. Comme le Nitrophosphate potassique est plus riche en substances fertilisantes que d'autres engrais complets, il suffit déjà d'en semer 4-5 kg. par are. En ayant soin de donner cette fumure et de faire suffisamment tôt les foins, avant la floraison des graminées, on obtient un fourrage riche en albumine, qui stimule la production laitière. Nous souhaitons de tout cœur à tous les agriculteurs et vigneron valaisans une année favorable à tous égards. Tous ceux qui auraient encore besoin d'un renseignement n'ont qu'à s'adresser directement au service d'information agricole de la LONZA S. A., à Bâle. Avec nos meilleurs compliments.

Lonza S.A. Bâle
 Tél. (061) 221700



TERRAIN à AIGLE

8000 m² à vendre en bloc ou par parcelles pour construire

Situation centrale à côté de la gare CFF
 Fr. 11.— le m².
 Ecrire sous chiffre PH 80475 L à Publicitas, Lausanne.

TOCHTER

Gesucht per sofort ca. 20 jährige, nette ehrliche mit etwas Deutschkenntnissen als Service-Anfängerin und Mithilfe im Haushalt (2 Personen). Gelegenheit Deutsch zu lernen in Wort und Schrift, ebenso ist die Möglichkeit vorhanden kochen zu lernen. Gute Behandlung, ganzer Tag frei pro Woche. Familienanschluss.

Frl. M. Furrer, Gasthaus Rössli, Bürglen/TG.
 Tel. (072) 5 42 05.

Pour chantier montagne, ouvriers suisses demandés de suite :

**chefs mineurs - mineurs
 marineurs - machinistes**

S'adr. à Gabella & Cie S. A., Lausanne. Téléphone 24 10 61.

HERNIE

Tous ceux qui souffrent de hernie seront intéressés par un procédé de contention qui ne comporte ni ressort, ni pelote.

Le NEO BARRERE, création des Etablissements du Dr L. BARRERE, de Paris, réalise ce progrès. Grâce à lui, les hernies même volumineuses, sont intégralement contenues, sans risques d'étranglement ou d'élargissement de l'anneau.

Le NEO BARRERE agit comme une main qui posée à plat sur l'orifice, immobilise sans efforts et dans tous les mouvements l'intestin dans sa cavité.

Nous vous invitons gratuitement à essayer le NEO BARRERE, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 15 h. 30 chez les dépositaires pour le canton du Valais :

Martigny Pharmacie Morand
 Lundi 25 mars
Sion Pharmacie Darbellay
 Mardi 26 mars
Sierre Pharmacie de Chastoney
 Mercredi 27 mars

Vous ne serez jamais chauve

puisqu'il existe un fortifiant puissant des cheveux la Lotion CAPILLOGENO du Dr Lavis, un tonique scientifique bulbaire qui nourrit le cheveu en le rendant naturellement riche, souple et brillant, l'empêche de blanchir et supprime, d'une façon définitive, les pellicules et les démangeaisons. Fertilise le cuir chevelu et provoque la repousse. La lotion du Dr Lavis a déjà guéri des milliers de personnes de la calvitie. Nos clients nous écrivent, entre autres : « Je suis toujours très content de ce produit. J'ai obtenu de très bons résultats et continue. » M. D', Neuchâtel. — Absolument inoffensif pour la vue, la santé. Merveilleux préventif. Régénérateur incomparable des cheveux ternis, abîmés par les permanentes, les teintures.

Prix du flacon : Fr. 11.70, franco de port. Pour une commande de 2 flacons : Fr. 19.80. Envoi discret contre remboursement. Pour la première fois en Suisse. Adressez vos commandes à Mme Marie Morel, Avenue Dapples 7, Lausanne.



LE PLUS GRAND CHOIX

et à tous les prix

Morel
 Horlogerie - Bijouterie
 MARTIGNY

Café Brasserie de l'Union

Rue du Vieux-Billard, 8
 Genève

Mets de Brasserie. Les meilleurs crûs du Valais à 5 minutes du Salon. M. et Mme Théodoloz.

Maison connue et d'ancienne réputation cherche

REPRÉSENTANTS OU REPRÉSENTANTES

qualifiés, disposant d'une auto, pour la vente aux hôtels, pensions, restaurants, etc., de trois produits excellents et de consommation courante. Grosses commissions.

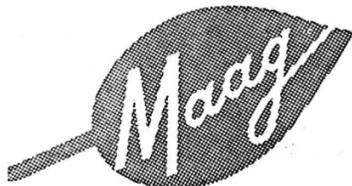
Cherchons également représentants visitant les boulangeries et épiceries.

Faire offres sous chiffre P. 12.129 F à Publicitas, Fribourg.

GRAINES EMERY

Potagères - fourragères
 Tél. (026) 623 63, Saxon.

Produits pour le traitement d'hiver



VÉRALINE 3 Le produit éprouvé - Emploi à 3 % de décembre à mars

VÉRALINE 1 Ne colore pas, ne brûle pas, pratiquement sans danger. Emploi à 1 % au gonflement des bourgeons ou au débournement

VÉRALINE-TOX Ne colore pas, ne brûle pas, mais est toxique - Efficace contre la cheimatobie. Emploi à 1 % du début de mars jusqu'au débournement

TRITAN Diminue l'attaque d'araignées rouges - Efficace contre le pou de San José - Emploi de 0,75 à 1 % en février/mars

DELALOYE & JOLIAT, Agence agricole, Sion

On cherche jeune fille

dans joli café pour servir et aider au ménage. Débutante acceptée, bons gages et vie de famille assurée. Mme Ruffieux, Restaurant du Lac de la Gruyère.



Mototreuil

Viticoles Martin, modèle léger, moteur 2 ou 4 temps.

Ls. Deschamps, Renens, Simplon 12, tél. (021) 25 93 09.

On demande de suite

1 FORGERON-SOUDEUR 10 MANOEUVRES 10 MINEURS

ouvriers suisses qualifiés, pour chantier de montagne. Déplacement: Fr. 6.- par jour. Téléphone No (025) 3 65 32.

FOIN

1ère qualité, 6 à 700 kg. à vendre.

Isaie Monnet, Le Glarey, Bex.

A vendre

génisse

Hérens 15 mois ind. tub. et bang.

S'adr. M. Pasche Illarsaz (Vs). Tél. (025) 2 29 80.

A LOUER

Environ 12 poses vaudoises avec grange et écurie, éventuellement avec petit logement.

Adresse: Alphonse Moret à Forchex sur Ollon, Vaud.

L'ARGENT EST DANS LA RUE...

il suffit de le ramasser, dit un vieil adage.

Vous aussi, vous voudrez profiter des avantages - prévoyance, protection et sécurité - que vous offre une police de LA BALOISE. Presque 2 ménages sur 3, en moyenne pour la Suisse, possèdent une police de «LA BALOISE-VIE», parce que 2 ménages sur 3 connaissent notre principe: «Pour un minimum de primes, un maximum de prestations».

«LA BALOISE» s'efforce d'attribuer à ses assurés la totalité de l'excédent qui provient des assurances sur la vie. Il y a quelques semaines, elle a décidé d'augmenter considérablement les parts de bénéfices des assurés.

Agent général pour le canton du Valais: R. METRAILLER, avenue de la Gare, SION

LA BALOISE COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE VIE ACCIDENTS RESPONSABILITÉ CIVILE

Advertisement for Nutralac milk powder, featuring the brand name and a list of benefits for milk production.

A vendre une bonne VACHE

portante pour le 15 mai. Arthur Deladoëy, Vérossaz.

A vendre

2 chars à pneus, 1 rateau, 1 cultivateur, 1 semoir, 2 herbes, 1 bossette, 1 scie circulaire, 1 moteur, 1 silo, 1 charrie, 1 pompe. Le tout en parfait état.

S'adr. Mme B. Dumusc, Rennaz près Villeneuve (Vaud).

A vendre ou à louer, au-dessus de Bex, à 900 m., PETITE

propriété

3 1/2 poses de terrain avec arbres fruitiers et 22 ares en bois. Grange, écurie, 1 chambre, cuisine et cave. Ecrire sous P. 2644 V. Publicitas, Vevey.

A LOUER

à Martigny de suite ou date à convenir appt 4 1/2 pièces, tout confort. Loyer avantageux. Ecrire sous chiffre 62 à Publicitas, Martigny.

LAISSEZ A D'AUTRES LES DECEPTIONS

et restez fidèles à la marque de frigos réputés SIBIR

BAISSE DES PRIX POUR 1957

- 40 litres, anciennement 295 fr., actuel Fr. 275.-
60 litres NOUVEAU MODELE avec porte combinée, Fr. 295.-
60 litres, avec socle faisant casier pour légumes, dessus formica, Fr. 395.-
90 litres, modèle luxe pour grands ménages Fr. 590.-

Consommation de courant très faible, thermostat à tous les appareils, garantie générale 5 ans.

En vente chez tous les bons électriciens et magasins spécialisés.

A REMETTRE

de suite ou à convenir, pour cause de santé, COMMERCE

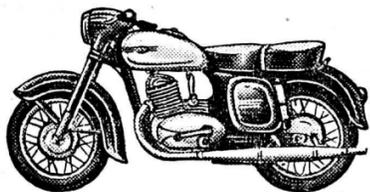
de primeurs, épicerie et vins, situé dans localité entre Lausanne et Versoix. Chiffre d'affaires ann. fr. 140 000.- bail inscrit. Pour tous renseignements s'adresser à: Ls Rubin, agent intermédiaire rue Neuve, 16, Nyon. Tél. 9 51 52.



Plus de 140 représentants JAWA en Suisse Représentation générale: COMOT S.A., Manessestrasse 190, Zürich 3/45

GRANDE ACTION D'ECHANGE DE MOTOCYCLETTES

Si vous désirez acheter une nouvelle moto, modèle 1957 et donner votre ancienne machine en acompte, adressez-vous en toute confiance au représentant JAWA de votre contrée, car il est à même de vous faire une offre d'échange très avantageuse. Les motocyclistes qui possédaient jusqu'à maintenant une machine lourde (350 - 600 ccm) ont ainsi l'occasion de se familiariser avec les modèles 250 ccm tant appréciés des connaisseurs.



Les modèles JAWA 1957 offrent des avantages sans précédent, tels que: Bloc-moteur compact, avec boîte à 4 vitesses et embrayage automatique, changement de vitesse et démarreur en un seul levier, nouveau cadre oscillant, caréné, avec amortisseurs hydrauliques, fourche télescopique hydraulique de conception nouvelle, moyeux avec freins centraux, allumage par batterie, équipement électrique de 45 watts, indicateur électro-optique de marche à vide, système d'échappement COMOT, etc. etc.

125 cm³, modèle 1957, équipement complet avec siège double etc. Fr. 1595.-
250 cm³, modèle 1957, équipement complet avec siège double etc. Fr. 2185.-

Seule la marque JAWA offre une vente à tempérament avec assurance gratuite de deux ans contre le vol

Agile: Anex Emile, rue du Collège; Fully: Gay Frères A. & E., Garage de Fully; Rarogne: Fuchs M., Garage Elite; Sion: Bétrisey & Cie, Garage du Midi; Vernayaz: Coucet René.

Large advertisement for AJAX cleaning product, featuring a woman pointing to a can of AJAX and a cartoon illustration of people cleaning a sink with speech bubbles saying 'nettoie si aisément!', 'agit si vite!', and 'brille si bien!'.

Le VII^e slalom géant de Médran Encore un Autrichien mais aussi un Valaisan

Hier mercredi, par une radieuse journée de printemps et avec des conditions d'enneigement encore idéales, s'est déroulé le VII^e slalom géant de Médran.

De nombreux fanatiques du ski et des touristes avaient choisi les Ruinettes sur Verbier comme but de course malgré le handicap représenté par le fait que ce derby se déroule régulièrement en pleine semaine.

L'organisation, présidée par M. Jérôme Gaillard qui dirige avec une rare compétence le brillant Ski-Club de Verbier, fut vraiment excellente. Chaque membre du comité remplit sa tâche avec autant de savoir que de dévouement.

Soulignons tout de suite que les hôtes furent reçus avec cette cordialité simple mais touchante, propre à la station de Verbier. La partie officielle fut essentiellement marquée par une rencontre gastronomique à l'Hôtel de Verbier. Nous nous plaignions à féliciter ici le responsable de cet établissement pour le soin qu'il mit dans un service qui réjouit tout le monde. MM. Jérôme Gaillard, président du Ski-Club, et Maurice Besson, président de la Société de développement, saluèrent les invités, chacun selon sa manière, mais tous deux de façon fort sympathique.

Le parcours

Ce fut hier le plus beau parcours que nous ayons pu voir lors de ce derby de Médran. Partant plus haut que le sommet du télésiège, il empruntait directement la combe dans sa partie la plus rapide et sans passer par les Ruinettes. Piqué par Raymond Fellay, il comportait des difficultés qui ne pouvaient que rendre plus intéressante encore cette course. Le gel de la nuit ayant durci la neige compliquait encore les choses. Les coureurs s'en rendirent compte immédiatement et les chutes les plus spectaculaires ne manquèrent pas. Par contre ce tracé mit bien davantage en valeur les qualités des compétiteurs. Seuls les plus forts pouvaient gagner.

La course

DAMES

L'élément féminin était fort bien représenté. Parmi les seniors, on attendait surtout Anita Kern. Malheureusement, ne s'étant pas strictement conformée aux instructions de départ, elle arriva trop tard et dut ainsi prendre le départ après les messieurs. Mesdemoiselles Chaillé de Genève et Resinelli de Bellinzona firent de même. Cette dérogation à un ordre d'importance établi leur valut évidemment une disqualification.

Mais la meilleure de toutes eût été quoiqu'il en soit la triomphatrice du jour, à savoir la très jeune Française Anne-Marie Leduc (junior) qui fut stupéfiante d'aisance. Le classement général que nous donnons ci-dessous, illustre sa valeur facilement comparable à celle des messieurs puisque le parcours était rigoureusement le même pour tous les concurrents. Nous sommes absolument persuadé que cette skieuse fera parler d'elle.

En élite, il faut souligner la course régulière et bonne de Rose-Marie Reichenbach.

MESSIEURS

« Il y a toujours un Autrichien », dit-on déjà lorsqu'il s'agit de ski. Le derby de Médran a voulu lui aussi confirmer cet axiome. Nous avons vu descendre les gars de ce pays voisin. Même s'il ne s'agit pas d'un Sailer ou d'un Molterer, leur classe s'affirme. Les champions autrichiens sont interchangeables. Hias Lettner l'a prouvé hier. Réalisant le meilleur temps de la première manche avec l'55"2, il assura sa victoire avec une deuxième manche de l'57"1. Il se joua littéralement de tous les obstacles avec une maîtrise qui enthousiasma vraiment les spectateurs.

Mais Raymond Fellay était là. Et, croyez-moi, il est toujours un peu là. Volant limiter les risques, il réussit tout de même une première manche en l'58"5. Par contre, sa deuxième manche de l'55"7 fut éblouissante.

Un autre grand champion devait pourtant s'imposer, au moins dans une manche. Ce fut le Chamoniard Jean Vuarnet qui, après une chute particulièrement spectaculaire au bas d'un groupe de rochers lors de la première descente (ce qui lui valut l'élimination), n'hésita pas à prendre le départ pour la deuxième. Ce fut un vrai triomphe puisqu'il pulvérisa les précédents records de Lettner et de Fellay, en accomplissant ce parcours, sur une neige pourtant ramollie, en l'52"9.

Les gars de Verbier se comportèrent très bien, notamment Ami Girou et Michel Carron, malgré une noire malchance due à un déplacement momentané des portes. Leur performance de groupe leur permit d'emporter le beau challenge d'équipes offert par le Télésiège de Médran. Il faut cependant noter que les

Chamoniards qui luttaient pour le même challenge ne l'ont perdu que... d'un dixième de seconde. Bravo donc à ces deux équipes.

*

En résumé, ce fut une très, très belle course. L'ambiance particulière à ce derby ne se trouva pas amoindrie, cette fois, tant s'en faut. Les frères Michellod du restaurant des Ruinettes ont su d'ailleurs faire triompher la bonne humeur, notamment par l'implantation, immédiatement à côté de l'arrivée, d'un agréable tonnelot du meilleur fendant où chacun pouvait venir se désaltérer.

Une installation de haut-parleurs, due à la maison Besse-Payot, permit aux spectateurs de suivre facilement la course grâce, bien entendu, au speaker M. F. Guanziroli.

Le chronométrage était assuré par la maison Longines qui avait délégué le très sympathique M. Raoul Crelerot qui eut l'occasion, entre deux manches, de dire tout le bien qu'il pensait de la charmante innovation du tonnelot de fendant.

La distribution des prix eut lieu au tea-room Rosalp par devant moult spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements à l'adresse des vainqueurs... et des vaincus.

Cette journée s'inscrira, une fois de plus, en lettres d'or dans les annales sportives de la station de Verbier. (al.)

Résultats

Dames

ELITE : Reichenbach Rose-Marie, Gstaad, 5'55"7.
SENIORS : Gilléron Ginette, Lausanne, 4'55"2 — 2. Faes Maritza, Lausanne, 5'25"8.
JUNIORS : Leduc Anne-Marie, France, 5'48"1 (meilleur temps dames) — 2. Dessauges Pierrette, Léman, 4'15"8 — 3. Guanziroli Djina, Verbier, 5'09"6.

Messieurs

ELITE : 1. Lettner Hias, Autriche, 5'12"5 (meilleur temps absolu) — 2. Fellay Raymond, Verbier, 5'14" — 3. Klappacher Hans, Autriche, 5'14"9 — 4. Collet René, France, 5'15"4 — 5. Sulpice René, Chamoni, 5'17"4 — 6. Allard Félix, Chamoni, 5'22"4 — 7. Giroud Ami, Verbier, 5'24"6 — 8. Duvillard Adrien, Chamoni, 5'26"2 — 9. Carron Michel, Verbier, 5'27"5 — 10. Fellay Milo, Verbier, 5'40"8 — 11. Bouquet Willy, Genève, 5'54"1.
SENIORS : 1. Guanziroli Claude, Verbier, 5'55"2 — 2. Fellay Pierrot, Verbier, 5'41"5 — 3. Gilléron Fernand, Lausanne, 5'59"6 — 4. Bircher Laurent, Bagnes, 4'24"7 — 5. Bessard Hermann, Bagnes, 4'56"1.
JUNIORS : 1. Lehr Hans, Autriche, 5'31"5 — 2. Kohler Jean, Genève, 5'35"8 — 3. Pitteloud Régis, Agettes, 5'37"7 — 4. Torrent J.-Louis, Crans, 5'40"8 — 5. Meylan Freddy, Le Brassus, 5'46" — 6. Sandoz Fred, Lausanne, 5'59"9 — 7. Mercier Pierre, Lausanne, 4'07"7 — 8. Perraudin Guy, Bagnes, 4'09"6.

1. Verbier I, 10'05"9 — 2. Chamoni, 10'06" — 3. Lausanne, 12'07"2.

Challenges

Restaurant des Ruinettes : Lettner Hias (meilleur temps absolu) — Hôtel de Verbier : Guanziroli Claude (meilleur senior) — Farinet-Bar : Leduc Anne-Marie (meilleure dame).

Prix spécial

Une magnifique pendulette a été offerte par l'horlogerie-bijouterie Bourkardt, de Martigny, au skieur qui a accompli la meilleure manche, soit à l'as français Jean Vuarnet (tombé à la première manche et éliminé) qui réalisa une seconde manche extraordinaire.

Le slalom géant des espoirs agaonais

Grâce au dévouement et à la générosité du Ski-Club de St-Maurice, la jeunesse agaonoise a pu goûter dimanche dernier aux joies du ski de printemps. Faut de neige en plaine, le concours annuel des écoliers dut être organisé en altitude, soit dans la région des Planaux sur Morcles. Les intéressés ne s'en sont pas plaints puisqu'à l'attrait du concours s'ajoutait pour eux le charme d'une magnifique excursion en car.

Dans une neige de printemps excellente, M. Pasche, le dévoué président du Ski-Club, avait piqué un slalom géant judicieux sur lequel les participants couraient deux manches. Voici le classement déterminé sur la base des temps additionnés des deux manches :

Catégories filles : 1. Simone Gex : 2' ; 2. Christiane Hug, 2'57"8 ; 3. Françoise Levat ; 4. Danièle Favre ; 5. Josianne Monnay.

Catégorie garçons de 10 à 12 ans : 1. Seigne Jean-Maurice, 1'32"2 ; 2. Chanton Bernard, 2'8"4 ; 3. Gay Alain, 2'

33"5 ; 4. Magnin Georges, 2'47"4 ; 5. Levat Bernard, 6. Coutaz Francis, 7. Crittin Daniel, 8. Chanton Jean-Michel, 9. Baud André, 10. Monnay Marco.

Catégorie garçons de 13 à 16 ans : 1. Chablais Pierre-Alain, 1'35"2 ; 2. Antony Roland, 1'37" ; 3. Baud Frédy, 1'42"8 ; 4. Duboule Henri, 1'45" ; 5. Monnay Michel, 1'47" ; 6. Avanthay Claude, 1'47"8 ; 7. Bertholet Jean-Pierre, 8. Baud René, 9. Vuilloud Pierre-Maurice, 10. Monnay Jean-Marie, 11. Crittin Alex, 12. Délez Raymond.

Relevons que le meilleur temps de la journée a été effectué par Seigne Jean-Maurice de la catégorie garçons de 10 à 12 ans.

Fait également à relever : aucune pénalisation ne dut être infligée pour porte manquée.

Abandon : Anthamatten Bernard à la suite d'un accident heureusement sans gravité et Vouilloz Georges à la suite d'un accident technique.

Une saine émulation régna tout au long du concours. Nos futurs champions emportèrent un souvenir lumineux de cette magnifique journée qu'ils doivent à l'obligeante attention du Ski-Club, plus particulièrement au dévouement de son président, M. Pasche et de ses membres, MM. Romanens et Crittin, aidés en l'occurrence par M. Vuignier, instituteur.

Doivent être remerciés également les Maisons Anthamatten, ameublements et Tomasi pour leurs dons ainsi que l'Hôtel des Alpes pour son aimable réception.

Les championnats suisses des cheminots

Belle tenue de Gilbert Jordan et Eugène Michlig

Plus de 200 concurrents ont participé, dimanche à Pontresina, aux championnats suisses des cheminots. Parmi eux, de grands champions comme Jos. Schnyder, Alfred Zurschmiede, Ernst Lüdi, Hans Schweizer, Walther Inäbnit, Edi Baumann, Jos. Schuler, Hans Willi, venant pour la plupart de l'Oberland bernois ou des Grisons. Quelques Valaisans ont pris part à cette importante compétition, qui se déroulera aux Diablerets en 1958.

Trois épreuves figuraient au programme : une course de fond, une course de descente sur le fameux parcours de la Diavolezza, un slalom spécial. Les trois épreuves faisaient l'objet du combiné trois, la descente et le slalom valant pour le combiné alpin.

Les divers titres ont été attribués comme suit :

Combiné 3 : Walther Inäbnit (BOB Grindelwald) — combiné alpin : Edi Baumann (Spl. Erstfeld), juniors : Schmidt Paul (Rätia, Davos) — Descente : Baumann Edi — Slalom : Willi Hans (Rätia, Davos) — Fond : Schnyder Josef (du Soos, Soldanella, Zurich).

Gilbert Jordan, de Daviaz, employé à la gare CFF de St-Maurice et membre du CS Lausanne (il y a un deuxième club à Brigue pour les employés CFF du Valais), s'est brillamment comporté dans la course de fond, faisant le deuxième meilleur temps de la journée, à 42" du vainqueur. Cette belle performance et d'honorables places en descente (41e) et au slalom (11e), lui permettent d'occuper le 5e rang du combiné trois.

Eugène Michlig, qui courrait en élite, s'est classé 6e au fond, 11e à la descente, 18e au slalom et 6e au combiné trois.

Au combiné alpin, nous trouvons au 24e rang Paul Bonvin, au 29e Alex Schmid, au 31e Eugène Michlig, tous de Simplon-Brigue.

Excellente tenue d'un autre coureur du Simplon, Jean-Paul Meyer, classé premier des seniors au slalom spécial où le jeune Bernard Peyraud, le fils du directeur de l'usine de Lavay, actuellement attaché au SC Gottarda Airolo, s'est également distingué (8e place, 31e à la descente).

Soulignons également la deuxième place au slalom spécial, en catégorie seniors, de Paul Bonvin.

Nos félicitations à tous, ils ont représenté dignement le ski valaisan. E. U.

Saillon

Concours du Ski-Club

Personne ne doute de l'activité dont fait preuve le Ski-Club Saillon. C'est ainsi que malgré le manque de pistes sur leur territoire, ses dirigeants ont réussi à organiser un magnifique concours le mardi 19 à Ovronnaz. Le beau temps étant de la partie et l'organisation parfaite, tout se passa pour le mieux.

Chez les juniors, un jeune à suivre : Hervé Raymond, qui fut la révélation de la journée.

Classements :

DESCENTE

Seniors : 1. Jean-Claude Roduit, 1'34", gagne définitivement le challenge offert par Maye et Cie, Pelles mécaniques — 2. Martial Raymond, 1'35" — 3. Roland Cheseaux — 4. Josy Fumeaux — 5. Louis Rossier.
Juniors : 1. Hervé Raymond, 1'59" — 2. Yvon Zuchuat, 1'45", etc.
O. J. : 1. Cheseaux Marco — 2. Bertholet Charly — 3. Cheseaux Dominique — 4. Roduit Gaston, etc.

SLALOM

Seniors : 1. Raymond Martial, 59"5, gagne le challenge offert par le Café de la Tour — 2. Roduit Jean-Claude — 3. Cheseaux Roland.

Juniors : 1. Raymond Hervé, 1'02"4 — 2. Vouillamoz Marcel, etc.

O. J. : 1. Bertholet Charly, 56"2 — gagne le challenge offert par le Café de la Poste — 2. Roduit Pascal — 3. Cheseaux Marco — 4. Cheseaux Dominique — 5. Luisier Jacky, etc.

COMBINE

Seniors : 1. Raymond Martial, gagne le challenge offert par la maison Maye-Vins, Riddes — 2. Roduit Jean-Claude — 3. Cheseaux Roland.

Juniors : 1. Raymond Hervé, gagne le challenge offert par Buchard-Maillard — 2. Vouillamoz Marcel, etc.

O. J. : 1. Bertholet Charly, gagne définitivement le challenge du Club — 2. Cheseaux Marco — 3. Cheseaux Dominique — 4. Roduit Pascal, etc.

Il serait ingrat de ne pas faire remarquer le dévouement de certaines bonnes volontés qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation. Nous pensons spécialement au chef technique Othmar Gay, pour le piquetage des pistes et à Léo et Michel Roduit, ainsi que Louis Cheseaux, pour le chronométrage.

Trois grandes compétitions le dimanche 7 avril

Le dimanche 7 avril, les amateurs de ski n'auront que l'embarras du choix. Trois grandes compétitions se dérouleront ce jour-là, toutes très dignes d'intérêt et méritant d'être suivies de près.

A Morgins, le SC de la station fera disputer son « Derby des Portes du Soleil », dont le succès semble d'ores et déjà assuré, notre ami « Petrus » en étant le grand animateur.

A Ovronnaz, le SC Ovronnaz-Leytron organisera son traditionnel Derby d'Ovronnaz. Nous avons vu, mardi à Verbier, notre ami Antoine Roduit qui consacre à cette manifestation tous ses loisirs ; il a pris contact avec les as français et il est probable que nous aurons quelques-uns d'entre eux à Ovronnaz où la participation des as de Verbier (ils détiennent plusieurs challenges) est assurée.

A Prafleuri, les mineurs et ouvriers de la Grande Dixence auront leur fête annuelle, avec le « Derby de la Grande Dixence ». Cette manifestation, qui est devenue (justement) une tradition depuis 1957, réunit dans le sport et l'amitié chefs et ouvriers avant les grands travaux de la saison de bétonnage et constitue pour chacun un excellent délassement.

Le challenge du général Guisan au Grand Prix de Montreux Slalom de printemps des Rochers-de-Naye

Cette année, le Slalom de printemps des Rochers de Naye, qui est chaque fois l'occasion d'une intéressante confrontation entre les meilleurs coureurs suisses et une pléiade d'étrangers, revêt une importance toute particulière.

C'est en effet la première fois que le Ski-Club de Montreux-Glion-Caux mettra en compétition le challenge que le Général Guisan, grand ami des sportifs, lui a confié. Ce challenge sera attribué au vainqueur d'un classement combiné du Grand Prix de Montreux et du Slalom géant de Médran organisé par le Ski-Club de Verbier.

La liste des inscriptions pour le concours de Naye n'est pas encore close. Mais d'ores et déjà on peut annoncer la participation d'une forte équipe autrichienne, des meilleurs compétiteurs français et, bien sûr, de l'élite du ski alpin suisse.

C'est donc à une magnifique lutte que les spectateurs pourront assister dans la belle combe des Rochers de Naye.

Institut catholique de Paris

Cours universitaires d'été

« Connaissance de la France »

L'Institut catholique et le Comité catholique des Amitiés françaises à l'étranger organisent du 3 au 30 juillet une session de langue française et de culture générale pour les étrangers, professeurs, étudiants et généralement tous ceux qui désirent s'initier à la vie intellectuelle française ainsi qu'à la pensée catholique en France. Cette session a pour thème : « Connaissance de la France » et se tient dans les locaux de l'Institut catholique, 21, rue d'Assas, Paris-VI.

Cette session est également ouverte aux étudiants français qui peuvent y trouver, avec un perfectionnement de leurs connaissances, une occasion de contact personnel avec les étudiants étrangers et de meilleure compréhension internationale. L'année dernière, ces cours ont groupé 737 étudiants et professeurs appartenant à 55 nationalités différentes.

Le programme comporte 14 cours de langue française avec un cours de perfectionnement réservé aux professeurs de langue française à l'étranger, 6 cours de traduction : allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais, portugais —

et une série de cours de civilisation sur la France d'aujourd'hui : littérature française, histoire de la France, géographie de la France, histoire de l'art, présentation de Paris, philosophie, questions religieuses, questions sociales, conférences diverses.

Le programme comporte également des visites guidées et des excursions plusieurs fois par semaine dans Paris et hors Paris : Ile-de-France, Normandie, Touraine, Champagne et Lorraine, ainsi que des pèlerinages à Lisieux, à Lourdes et à Domremy, pays natal de Jeanne d'Arc.

A la fin de la session, les étudiants qui auront suivi avec succès les épreuves des examens recevront un diplôme d'études françaises ou un diplôme de langue française ou un certificat de traduction suivant les cours qu'ils auront suivis. Ces examens sont facultatifs.

Les inscriptions doivent être prises par correspondance avant le 15 juin 1957. Un certificat d'admission sera envoyé aux étudiants inscrits pour leur permettre d'obtenir une réduction de 30 pour cent sur les chemins de fer français.

Un logement pourra également leur être assuré, s'ils en font la demande avant le 15 juin.

Prière d'adresser toute demande de renseignements à M. le directeur des Cours universitaires d'été, 23, rue du Cherche-Midi, Paris-6. Joindre un timbre-coupon international pour la réponse et l'envoi de la brochure concernant ces cours.



Madame et Monsieur Antoine Buchard-Fournier et leurs enfants Jocelyne et Pierre-Alain à Sion ; Madame et Monsieur Hermann Keusen-Fournier et leurs enfants à Berne ;

Madame et Monsieur Fernand Franchebourg-Fournier et leurs enfants à Sion et Genève ;

Monsieur et Madame Alphonse Fournier et leur fille à Salvan ;

Monsieur et Madame Joseph Bouchat à Salvan ;

Madame Vve Philomène Gay à St-Maurice ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

André FOURNIER

Comptable

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, beaux-fils, neveu et cousin, survenu à Sion, le 20 mars 1957, après une courte maladie, supportée avec courage et résignation, dans sa 54e année, et muni des Sacraments de la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, le vendredi 22 mars, à 10 h. 30. Pas de visites.



Madame Marcelle GORRET-GENOUD, à Martigny-Bourg ;

Madame et Monsieur Louis MARCLAY-GORRET et familles, à Monthey et Genève ;

Madame et Monsieur Gaston MORET - GORRET et famille, à Genève ;

Madame et Monsieur Eugène VOULLOZ-GORRET et leurs enfants, à Martigny-Bourg ;

Monsieur et Madame Marcel GORRET-MEUNIER et leurs enfants, à Martigny-Bourg ;

Famille Henri GORRET, à Châtillon (Aoste) ;

Madame Veuve Joseph GENOUD et familles, à Martigny-Ville ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Florentin GENOUD ;

font part du décès de

Monsieur

François GORRET

leur cher époux, père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 20 mars, dans sa 86e année.

L'ensevelissement aura lieu le 22 mars, à 10 heures. Départ à 9 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Didier COTET-DELACROIX et leurs filles, à Collombey,

ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère

JEAN-EMILE

survenu à l'âge de un jour.

L'ensevelissement aura lieu aujourd'hui jeudi 21 mars 1957, à 15 h. 30, à Collombey.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Débat animé à l'Assemblée nationale française

La discussion du problème algérien

PARIS, 20 mars. — (Ag AFP) — Poursuivant le débat de politique générale engagé depuis jeudi dernier, l'Assemblée nationale a abordé mercredi après-midi la discussion du problème algérien.

Le ministre résidant en Algérie, M. Robert Lacoste, qui, le matin, a fait en Conseil des ministres un exposé sur la situation dans les départements nord-africains, est au banc du gouvernement.

Le débat d'âme rapidement avec la longue intervention du député indépendant Jean Legendre qui, d'emblée, critique l'action politique proposée par le gouvernement en Algérie: cessez-le-feu, négociations, élections libres au Collège unique.

« Ces trois principes n'ont reçu l'adhésion entière que du seul groupe socialiste », poursuit M. Legendre, qui fait valoir notamment que « les élections au Collège unique aboutiraient fatalement à l'élimination de la communauté européenne huit fois moins nombreuse que la communauté musulmane ».

Il estime que le préalable à toute discussion, l'écrasement de la rébellion, n'a pas été rempli. Or, la tâche, n'est pas au-dessus des moyens militaires de la France.

Un vif incident met alors aux prises l'orateur et les députés communistes, qualifiés de « traîtres » par M. Legendre. Les invectives fusent, les injures se croisent entre extrême-droite et extrême-gauche de l'hémicycle; le président de séance, pensant que l'une d'elles le vise personnellement, propose à l'Assemblée la censure du député communiste coupable.

Le calme rétabli, M. Legendre, après avoir réclamé des sanctions exemplaires contre ceux qui, à Paris, favorisent la rébellion, évoque en conclusion la disparition de deux officiers français au Maroc — affaire qui, depuis un mois, suscite une in-

tense émotion. Il demande au gouvernement d'intervenir auprès du gouvernement marocain, dont la « carence » dans cette affaire, dit-il, est flagrante, pour qu'il mène une enquête approfondie. Si cet appel n'est pas entendu, poursuit M. Legendre, le gouvernement doit rompre les relations diplomatiques avec Rabat, cesser toute aide financière au gouvernement marocain et même envisager de confier à l'armée la mission de venger l'honneur des deux disparus.

M. Laurent Casanova (communiste) intervient ensuite. Il fait état d'exactions qui auraient été commises par les forces françaises et s'insurge contre la création de « milices européennes anti-terroristes », recrutées dans les milieux colonialistes.

Le ministre-résidant en Algérie, M. Robert Lacoste, précise que les dites milices ne comprendraient que des civils soigneusement choisis. Rien n'a été décidé quant à leur entrée en fonction.

Dans la fin de son exposé, le porte-parole du groupe communiste pose deux questions à M. Guy Mollet: Que fait le gouvernement de la participation des groupes américains à la recherche pétrolière au Sahara? Qu'y a-t-il de vrai sur le projet d'extension de la doctrine Eisenhower en Afrique du Nord, et de quelle mission véritable M. Nixon a-t-il été chargé?

A la reprise, deux orateurs se succèdent à la tribune. Le premier, M. Marcel Merigonde (socialiste) approuve la politique de M. Robert Lacoste en Algérie.

Plus nuancé, M. Pierre de Chevigné (républicain populaire) presse le gouvernement d'agir. L'action militaire piétine, un programme de réforme doit être mis en œuvre sans attendre et, en tout premier lieu, appliquer une véritable réforme agraire.

La séance est levée à 18 h. 45: elle reprendra à 21 heures.

haut-valais

Viège

Un monteur électrocuté

Un chef monteur des usines électriques de Viège, M. Jakob Bühler, âgé de 60 ans, marié, effectuait des travaux de réparation à une station transformatrice. Il entra par mégarde en contact avec la ligne à haute tension. Il fut transporté à l'hôpital de Viège où il décéda quelques heures plus tard des suites de brûlures à la poitrine, à la tête et aux bras.

sierre

Miège

Un piéton renversé

Sur la route de Miège, une voiture conduite par M. Paul Zufferey, a renversé un piéton, M. Mounir, âgé d'une cinquantaine d'années, habitant Miège. Ce dernier a été transporté à l'hôpital de Sierre avec de nombreuses blessures, notamment une fracture ouverte à une jambe.

Granges

Collision

Descendant de Lens, un taxi d'une entreprise séduisante tamponna, au premier virage de la route qui part de la gare de Granges, une voiture valaisanne qui arrivait en sens inverse. Il n'y a heureusement pas de blessés mais des dégâts matériels d'une certaine importance.

Exposition internationale des industries graphiques
Internationale Ausstellung der graphischen Industrien
1-16 juin 1957

La liberté hongroise!!!

BUDAPEST, 20 mars. (Reuter.) — Le ministère hongrois de l'intérieur a publié mercredi un décret selon lequel toute personne considérée comme « dangereuse pour l'Etat », pourra être bannie de son domicile pour une période allant jusqu'à deux ans. Ces personnes pourront choisir leur lieu de résidence forcée mais devront s'y rendre dans un délai de 15 jours et ne pourront réintégrer leur ancien domicile qu'avec la permission de la police. Elles pourront aussi être placées sous la surveillance de la police et dans ce cas elles ne pourront pas quitter leur domicile pendant certaines heures de la journée, se rendre sur des places publiques ou recevoir des appels téléphoniques. Le décret a été publié dans une feuille officielle n'ayant qu'une diffusion restreinte, mais dans aucun journal. Il est motivé par la nécessité d'assurer « de façon efficace » la légalité dans le pays. Sera considérée comme « dangereuse pour l'Etat » toute personne ayant porté préjudice à l'Etat, à ses intérêts, à son économie, à la sécurité publique ou au socialisme. Ne seront toutefois pas atteints par ce décret les personnes de plus de 60 ans, celles ayant deux enfants de moins de 10 ans et celles ayant deux personnes ou plus à leur charge, ainsi que les jeunes gens, les femmes enceintes et les malades.

sion

La solennité de St-Joseph à Sion

Répondant à l'invitation de son Exc. Mgr Adam, évêque de Sion, Son Exc. Mgr André Perraudin, vicaire apostolique de Kabgayi au Ruanda-Urundi, a chanté l'office pontifical de la Solennité de Saint Joseph, 19 mars, en la cathédrale de Sion. Son Exc. Mgr Perraudin a été également reçu par le Conseil d'Etat du canton du Valais.

† André Fournier

Mercredi est décédé à l'Hôpital de Sion, après une courte maladie, M. André Fournier, fondé de pouvoir de la maison René Nicolas, électricité. Agé de 54 ans, M. Fournier ne laisse que des regrets. Employé modeste et fidèle, M. Fournier était très estimé de ses employeurs au service desquels il est resté 25 ans. Conscientieux et travailleur infatigable, M. Fournier était d'un abord agréable, ce qui le rendait sympathique à la clientèle. A ses enfants et aux familles dans la douleur, nous présentons nos condoléances sincères.

marligny

Saillon

Les accidents

Alors qu'il s'amusait avec ses camarades le petit Jacques Thurre, âgé de cinq ans, fils de Camille, est tombé lourdement sur la chaussée et s'est fracturé un bras.

*

Partant pour son service postal, un car de la maison Albert Buchard, conduit par M. Florian Dussex, est entré en collision avec une Vespa sur laquelle se trouvait M. Marcel Chatriand, fromager, sur le siège arrière de laquelle avait pris place son épouse. On ne déplore pas de blessés, tout se soldant par de la tôle froissée.

st. maurice

Collision

M. Gérard Duc, denrées coloniales à Sion, au volant de sa Mercedes, descendait la rue Saint-Laurent pour emprunter la route cantonale. Après avoir respecté le stop, il s'engagea sur la grande artère dont la visibilité est masquée par un mur.

A ce moment survenait de Marligny, M. Jean-Pierre Bruchez, mécanicien à St-Maurice, qui pilotait une Fiat. Ce dernier roulait sur sa gauche car il venait d'effectuer un dépassement. La collision fut inévitable et se solda par d'importants dégâts matériels aux deux véhicules.

Les gendarmes du poste de Saint-Maurice ont procédé au constat d'usage.

Salvan

Avec la fanfare

La fanfare municipale donnera ses soirées annuelles traditionnelles, le dimanche 24 mars et le samedi 30 mars prochains, à 20 h. 30, à la Salle paroissiale. Nos musiciens se sont préparés très consciencieusement, sous la direction avisée de M. Jean Monod. Ils se sont, en outre, assuré la collaboration d'un groupe littéraire talentueux, conseillé par M. le Rvd chanoine Roche et l'animateur M. Rémy Claivaz, qui a déjà procuré de nombreuses émotions artistiques aux « Salvanais ». Un train spécial Châtelard - Salvan et retour est organisé pour la soirée du dimanche 24 mars. Voici le programme:

1. Vieux Camarades, marche célèbre, Teike
2. César en Cleopatra, ouverture dramatique, Boedijn
3. Le Chevalier breton, mazurka pour barytons, Doyen
4. National emblem, marche, Bagley
5. Un Client sérieux, satire judiciaire de Georges Courteline
6. Marching String, marche de concert, Ross
7. Amour dédaigné, valse, Lincke
8. Le Pays du sourire, opérette, Lehar
9. Flic-Flac, marche, Anklin

CONTRE LA TOUX!

Un bon remède vaut bien... une grimace!

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais!) et par son action qui est d'autant plus rapide et bienfaisante! Bienfaisante justement parce que le sirop Famel a conservé intact son goût d'origine, autrement dit le goût concentré des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

A base de codéine — calmant bienfaisant et sédatif léger.

de Grindélia — antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires

de fleur de droséra — plante médicinale qui calme les quintes de toux
d'un lacto-phosphate et calcium — tonique et reconstituant de la cellule nerveuse

et de créosote — puissant antiseptique et expectorant.

Sirop Famel, le flacon Fr. 3.90.

M. de Valera

nouveau premier ministre irlandais...

DUBLIN, le 20 mars (Ag. Reuter.) — Le nouveau Parlement de l'Eire s'est réuni mercredi pour la première fois et a désigné M. Eamon de Valera comme premier ministre, par 78 voix contre 55. Le chef du gouvernement sortant de charge, M. Costello, s'était opposé formellement à cette nomination. Le parti de M. de Valera (Fianna Fail) ayant remporté la victoire aux élections, la nomination de son chef était une simple formalité.

...forme son Cabinet

DUBLIN, le 20 mars (Ag. Reuter.) — Le nouveau premier ministre de Valera a donné la composition de son Cabinet: vice-président du Conseil et ministre du commerce et de l'industrie, M. Sean Lemass; finances, M. James Ryan; agriculture, M. Sean Moylan; éducation, M. Jack Lynch; santé, M. Sean Macentee; affaires étrangères, M. Franck Aiken; justice, M. Oscar Traynor; propriété foncière, M. Erskine Childers; PTT, M. Neal Blayney; affaires sociales et locales, M. Patrick Smith; défense, M. Kevin Boland.

Un chef rebelle algérien arrêté

PARIS, le 20 mars (Ag. Reuter.) — On déclare, dans les milieux militaires parisiens, que le chef rebelle algérien Abderrahmane Abdel Hadi, surnommé le général du Sahara, a été capturé pour la seconde fois. Abdel Hadi, qui serait le chef de tous les insurgés du centre et du sud de l'Algérie, avait été fait prisonnier une première fois le 26 février au sud d'Alfou, dans la région du Djebel Amour. Mais, alors qu'il était emmené vers un hélicoptère, il se dégagea, désarma son gardien et prit la fuite. Il a été repris il y a quelques jours dans une cave.

Tragique noyade d'un garçonnet

YVERDON, le 20 mars (Ag.) — Trois jeunes collégiens s'amusaient, mercredi après-midi, sur un vieux ponton amarré dans la Thiele et sur lequel se trouvait aussi le jeune Charles Martin, âgé de 9 ans. Subitement, le ponton chavira et tous furent projetés à l'eau.

On put sauver les collégiens, mais le jeune Martin ne put être retrouvé — noyé — qu'une heure et demie plus tard. Détail navrant, sa mère est veuve, son époux étant lui aussi mort noyé.

Au procès Adams

Madame Morrell a-t-elle été empoisonnée ?

LONDRES, 20 mars. — (Ag AFP) — Au procès Adams, la défense a poursuivi mercredi matin son offensive. Une infirmière, miss Annie Mason Ellis, qui aida miss Stronach à soigner Mrs Morrell, est sur la sellette. Me Lawrence, avocat du « médecin des veuves », lui pose à brûle-pourpoint une question inattendue: Vous avez quitté hier le Tribunal en compagnie de miss Stronach et de miss Randal (autre infirmière qui soigna également Mrs Morrell). Vous avez pris ensemble le train et lu ensemble les journaux du soir. Vous êtes revenues ensemble ce matin également à Londres. Vous avez parlé de l'affaire Adams. L'une d'entre vous n'a-t-elle pas dit à l'autre: « Ne dites pas cela; vous nous mettriez dans une position embarrassante? » Mais miss Mason Ellis ne se démonte pas et nie qu'elle ait pu se concerter avec ses deux collègues pour témoigner dans le même sens.

Devant une salle comble et tendue, un témoin au procès du Docteur Adams a décrit hier après-midi les dernières heures de Mme Morrell, que le « médecin des veuves » d'Eastbourne est accusé d'avoir empoisonnée lentement aux stupéfiants en 1950.

L'infirmière Caroline Randall, déclare que la veille de la mort de Mme Morrell, le docteur Adams avait administré une piqûre à sa cliente, « se servant d'une seringue de 5 centimètres cubes » alors que précédemment des seringues de 2 cc. avaient été utilisées. Après avoir fait cette injection dont il ne révéla la nature à personne, le docteur remplit à nouveau la seringue, la laissant à miss Ran-

dall pour administrer à la malade une autre piqûre si elle ne pouvait dormir. La nuit, la vieille dame se réveilla effectivement, mais miss Randal hésita avant de lui faire une nouvelle injection venant si tôt après la précédente, explique-t-elle d'une voix étranglée.

Après avoir longtemps hésité, l'infirmière murmure que vers deux heures du matin n'ayant pu entrer en contact avec le docteur Adams elle a cependant administré la piqûre. Quelques heures après, Mme Morrell était morte.

Un autre témoin a fait un bref passage. C'est le docteur Herbert Walker, vieillard aux cheveux blancs changé de la direction du four crématoire où les restes de Mme Morrell ont été incinérés et qui donne des précisions sur les modalités administratives d'une incinération. Sa déposition, faite d'une voix cassée et chevrotante, n'apporte aucun élément nouveau à l'affaire.

Le couvre-feu maintenu à Gaza

— L'administrateur égyptien de la zone de Gaza, le général Abdul Latif, a maintenu mercredi, le couvre-feu dans la ville de Gaza. Il reste en vigueur de 18 heures à 4 heures du matin. Un couvre-feu semblable est appliqué à la route allant de Gaza à Rafah. Le général Latif a, en outre, invité la population à ne pas s'approcher à moins de 500 mètres de la ligne de démarcation.

Pour un chemin de fer direct au Suhrental

Les innombrables démarches entreprises par les habitants du Suhrental en vue d'obtenir une solution de leur problème de communication semblent devoir enfin aboutir. En effet, jusqu'à maintenant il fallait changer deux fois entre Aarau et Sursee. Un chemin de fer à écartement normal et à vapeur relie Sursee à Triengen; un autre, électrique et à petit écartement, Aarau à Schöftland. Une poste assure le service entre Schöftland et Triengen. Notre photo montre à gauche le déchargement de la poste depuis l'autocar sur le chemin de fer électrique Aarau-Schöftland qui, d'après les projets actuels, sera prolongé jusqu'à Sursee. A droite, la locomotive du chemin de fer à vapeur Sursee-Triengen

